VR-sur-Es-Semois-Se

n°68
MARS 2025

Bulletin Communal



CLASSES DE NEIGE,
Des souvenirs inoubliables pour les enfants !
Pages 22-23

PARC NATUREL
Soutien aux associations et bénévoles du territoire.

Page 13

EXPOSITION
Le Vicinal de Vresse mis à l'honneur tout le mois d'avril.

Pages 50-51

MANIFESTATIONS
Découvrez le programme des activités dans votre commune.

Pages 54-57

Editeur responsable – Arnaud ALLARD – Bourgmestre de Vresse-Sur-Semois

PUBLICITÉS

Sommaire

CITOYENNETÉ 5
Editorial *5*
Conseils *6*
Articles *12*
DANS LE RÉTRO 16
TRAVAUX 21
ENFANCE & JEUNESSE 22
ENVIRONNEMENT 26
VIE SOCIALE 31
CULTURE & PATRIMOINE 45
AGENDA 54
DIVERTISSEMENTS 58

COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de juin 2025 est à envoyer pour le 21 mai 2025 au plus tard.

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés.

Contact :

- **Mail : bulletincommunal@vresse-sur-semois.be**

ATTENTION : Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.

Administration Communale
rue Albert Raty 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06
Mail : administration@vresse-sur-semois.be

Nous vous informons de la modification des horaires d'ouverture du Service « Accueil – État-civil – Population » de l'Administration communale depuis le 4 novembre 2024.

L'équipe du service au complet est ravie de vous accueillir :

- de 8h00 à 12h00 : tous les jours
- et de 13h00 à 16h00 : les Mardis, Mercredis et Jeudis (permanence spécifique pour les dossiers « Etrangers »)

Les permanences organisées les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h sont toujours d'application.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : www.vresse-sur-semois.be

PUBLICITÉS



ÉDITORIAL

du Bourgmestre

Chères Vressoises, Chers Vressois,

La paix… mais à quel prix ?

Éblouis par les premiers rayons de soleil de ce début mars, on en oublierait presque ce qu'il se passe derrière l'océan… Pourtant, un Président au prénom plutôt inoffensif ne finit pas de faire parler de lui !

Un cessez-le-feu à Gaza, une fin de conflit en Ukraine qui semble se profiler… À en croire Donald Trump, la paix serait son œuvre et le prix Nobel qu'il s'auto-décerne ne serait qu'une juste récompense.

Pourtant, au-delà des résultats immédiats, la méthode Trump interroge. Elle ne se contente pas de bousculer la diplomatie traditionnelle : elle piétine les valeurs fondatrices des démocraties occidentales.

Dans l'Amérique de Trump, tout se résume à une transaction. La seule valeur qui compte est celle du dollar. Souveraineté des nations, respect mutuel, solidarité, tolérance ? Relégués aux oubliettes.

Chaque coup diplomatique semble dicté par l'instantanéité, sans vision durable. Humiliations, intimidations, mises en scène spectaculaires : ces coups d'éclat saturent l'espace médiatique, mais laissent derrière eux un champ de mines géopolitique.

Renverser l'échiquier mondial et détricoter les relations transatlantiques n'a rien d'anodin. Ceux qui voient en Trump un simple trublion se méprennent. Il impose la loi du plus fort, transformant les relations internationales en une jungle où les plus faibles sont sacrifiés.

Il est temps de défendre nos valeurs avec pragmatisme et détermination. Nos démocraties se sont construites sur les ruines des excès autoritaires.

Il ne faut pas être naïf. L'Europe doit se réinventer, repenser ses politiques migratoires, améliorer sa sécurité, lutter contre les extrémismes, mais cela ne doit en aucun cas signifier céder à la haine. Nous devons faire barrage aux discours comme ceux de J.D. Vance, Elon Musk, Donald Trump et consorts. Nous devons rappeler qu'à l'image des résistants d'hier, la flamme de l'humanisme doit continuer de briller au cœur de notre continent.

La résistance n'est pas qu'un acte de mémoire, elle doit être un acte de résistance quotidienne aux idées qui cherchent à détruire ce que nous avons mis des siècles à bâtir. Pour cela, l'unité est notre arme, et l'histoire de notre continent, avec ses luttes et ses victoires, nous montre le chemin.

"On ne subit pas l'avenir, on le fait" Georges Bernanos.

A très bientôt !

Arnaud ALLARD
Votre Bourgmestre

CONSEILS

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2025

Présents : Mmes et MM.
Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**
Romane DOUNY, Yves-Marie THERET, **Echevin(e)s,**
Véronique LIEGEOIS-SOENEN, **Présidente du CPAS**

Conseillers(ères) communaux(ales) :
André ROBINET, Eloïse BODET, Elie CRUL, Christiane NICOLAS, Sébastien MAEBE.

Sylvain BOSSART, **directeur général**

Le Conseil,

La séance est ouverte à 19h00.

A. SÉANCE PUBLIQUE

PROCES-VERBAL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024.

FINANCES

2. INFORMATION - COMMUNICATION

EST INFORME :

Article 1er : De l'Arrêté ministériel du 20 décembre 2024 approuvant la Décision du Conseil communal du 11 décembre 2024 établissant, pour les exercices 2025 jusque l'exercice 2030 inclus, une redevance communale pour l'organisation des stages de l'accueil extrascolaire.

Article 2 : De l'Arrêté ministériel du 9 janvier 2025 réformant le budget pour l'exercice 2025 comme suit :

SERVICE ORDINAIRE

1. Situation avant réformation :

Recettes globales : 9 736 908.20 Dépenses globales : 8 683 172.26 Résultat globale : 1 053 735.94

2. Modifications des recettes :

040/373-01	49 542.07	au lieu de	52 954.82	Soit	3412.75	en moins
000/664-01	416.71	au lieu de	500.00	Soit	83.29	en moins

3. Récapitulatif des résultats tels que réformés

Excercice propre	Recettes	8 703 206.48	**Résultats:**	35 309.22
	Dépenses	8 667 897.26		
Excercice antérieurs	Recettes	1 030 205.68	**Résultats:**	1 014 930.68
	Dépenses	15 275.00		
Prélèvements	Recettes	0.00	**Résultats:**	0.00
	Dépenses	0.00		
Global	Recettes	9 733 412.16	**Résultats:**	1 050 239.90
	Dépenses	8 683 172.26		

4. Solde des provisions et du fonds de réserve ordinaire après le présent budget :

Provisions : 1 589 737.78 € Fonds de réserve : 1 036 037.66 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

1. Récapitulatif des résultats

Excercice propre	Recettes	1 240 000.00	Résultats:	-637 682.99
	Dépenses	1 877 682.99		
Excercice antérieurs	Recettes	0.00	Résultats:	0.00
	Dépenses	0.00		
Prélèvements	Recettes	637 682.99	Résultats:	637 682.99
	Dépenses	0.00		
Global	Recettes	1 877 682.99	Résultats:	0.00
	Dépenses	1 877 682.99		

2. Solde des fonds de réserve extraordinaires après le présent budget :
- Fonds de réserve extraordinaire : 10 122.22 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2013-2016 : 0.00 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2017-2018 : 0.00 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2019-2021 : 0.00 €
- Fonds de réserve extraordinaire FRIC 2022-2024 : 0.00 €
- Fonds de réserve extraordinaire PIMACI : 0.00 €

DIRECTION GENERALE

3. DIRECTION GENERALE - DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'adopter la Déclaration de politique communale présentée par le Collège communal pour la mandature 2024-2030, jointe au présent pour faire corps juridique unique avec elle.

Article 2 : De charger la Direction générale de mettre en ligne sur le site internet de la commune.

4. DIRECTION GENERALE - REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL - APPROBATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver comme suit son Règlement d'ordre intérieur : (...)

Article 2 : Le présent règlement sera transmis accompagné de ses pièces justificatives, dans les quinze jours de son adoption à la tutelle conformément à l'article L3122-2, 1°, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Article 3 : Le présent règlement sera publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et communiqué à l'ensemble des Conseillers communaux.

Article 4 : Le présent règlement sera publié sur le site internet de la Commune.

5. DIRECTION GENERALE - DELEGATION DU CONTRESEING DU DIRECTEUR GENERAL - SERVICE URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

EST INFORME :

Article 1er : De l'autorisation au Directeur général de l'effet de déléguer à Madame Patricia MARTIN, Conseillère en aménagement du territoire et de l'urbanisme, et à Madame Fabienne DUTERME, Agente au Service Patrimoine/Logement, en cas d'absence de cette première, le contreseing des documents suivants:

- les accusés de réception de demande complète/incomplète en matière de permis d'urbanisme, d'urbanisme en construction groupée, d'urbanisation et de certificats d'urbanisme n°2 ;
- les transmis d'avis ou de décisions du Collège communal ou du Conseil communal et les transmis de certificats d'urbanisme n°1 ainsi que les informations notariales.

Article 2 : D'informer le Conseil communal de la présente décision.

6. DIRECTION GENERALE - ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE A LA SOLLICITATION DU GOUVERNEMENT WALLON POUR LA MISE EN PLACE DE MESURES URGENTES ET EFFICACES DE REGULATION DES RATONS LAVEURS AFIN DE PROTEGER LA SANTE PUBLIQUE ET LA BIODIVERSITE LOCALE, POUR LE RENFORCEMENT DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET UN SOUTIEN FNANCIER ET LOGISTIQUE POUR LES COMMUNES ET LES SERVICES LOCAUX

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De solliciter du Gouvernement wallon la mise en place de mesures urgentes et efficaces de régulation des ratons laveurs afin de protéger la santé publique et la biodiversité locale.

Article 2 : De demander au Gouvernement wallon de

renforcer les campagnes de sensibilisation auprès des citoyens concernant les dangers liés aux ratons laveurs et les précautions à prendre pour éviter tout contact avec ces animaux.

Article 3 : De réclamer au Gouvernement wallon un soutien financier et logistique pour les Communes et les services locaux impliqués dans les actions de capture et d'extermination des ratons laveurs.

Article 4 : De communiquer cette motion, dès après son approbation, aux instances régionales compétentes, aux autres Communes de la Région wallonne ainsi qu'aux autorités sanitaires et environnementales concernées.

Article 5 : De solliciter également une coordination avec les instances européennes pour la prise de position commune et des actions concertées contre la prolifération des ratons laveurs en Europe.

ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

7. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2023 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE NAFRAITURE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : **§1er.** D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « NAFRAITURE » , pour l'exercice 2023, voté en séance du Conseil de fabrique du 30/09/2024.

§2. Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

	Budget 2023	Compte 2023	Compte 2023
	fabrique	**Fabrique**	**l'Evêché**
	20/02/2023	30/09/2024	18/12/2024
TOTAL-RECETTES			
Recettes ordinaire totales (Chapitre I)	20.675,64	19.835,24	19.835,24
Dont le supplément ordinaire (art.R17)	19.361,60	19.361,60	19.361,60
Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)	7.068,20	10.463,90	10.463,90
Dont l'excédent de l'exercice précédent (art. R19)	3.265,20	6.660,90	6.660,90
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	27.743,84	30.299,14	30.299,14
TOTAL - DÉPENSES			
Dépenses ordinaires (Chapitre I)	8.365,00	4.812,56	4.812,56
Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)	11.673,84	9.776,15	9.776,15
Dépenses extraordinaires (Chapitre II-I)	7.705,00	8.597,65	8.597,65
Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51)	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	27.743,84	23.186,36	23.186,36
TOTAL - (RECETTES - DÉPENSES)	0,00	7.112,78	7.112,78

Article 2 : De transmettre la présente délibération :

- à la fabrique d'église de « NAFRFAITURE » ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Receveur régional ;
- au Service Finances.

8. FABRIQUE D'EGLISE - COMPTE 2023 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE LAFORÊT-MEMBRE-VRESSE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : **§1er.** D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « LAFORÊT-MEMBRE-VRESSE » , pour l'exercice 2023, voté en séance du Conseil de fabrique du 18/11/2024.

§2. Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

	Budget 2023	Compte 2023	Compte 2023
	fabrique	**Fabrique**	**l'Evêché**
	06/06/2024	13/09/2024	10/01/2025
TOTAL-RECETTES			
Recettes ordinaire totales (Chapitre I)	16.817,23	28.499,29	28.499,29
Dont le supplément ordinaire (art.R17)	13.762,21	26.134,01	26.134,01
Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)	5.836,53	19.986,88	19.986,88
Dont l'excédent de l'exercice précédent (art. R19)	5.836,53	19.986,88	19.986,88
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	22.653,76	48.486,17	48.486,17
TOTAL - DÉPENSES			
Dépenses ordinaires (Chapitre I)	8.755,00	9.463,16	9.463,16
Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)	13.898,76	20.222,62	20.222,62
Dépenses extraordinaires (Chapitre II-I)	0,00	0,00	0,00
Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51)	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	22.653,76	29.685,78	29.685,78
TOTAL - (RECETTES - DÉPENSES)	0,00	18.800,39	18.800,39

Article 2 : De transmettre la présente délibération :

- à la fabrique d'église de « LAFORÊT-MEMBRE-VRESSE » ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Receveur régional ;
- au Service Finances.

9. FABRIQUE D'EGLISE - BUDGET 2025 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE ORCHIMONT

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : **§1er.** D'approuver le budget de l'établissement cultuel Fabrique d'église de « ORCHIMONT » , pour l'exercice 2025, voté en séance du Conseil de fabrique du 30/08/2024.

§2. Ce budget présente en définitive les résultats suivants :

	Compte 2023	Budget 2025	Budget 2025
	commune	**Fabrique**	**l'Evêché**
	25/04/2024	30/08/2024	27/11/2024
TOTAL-RECETTES			
Recettes ordinaire totales (Chapitre I)	4.780,35	6.601,98	6.601,98
	4.712,25	6.435,48	6.430,48
Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)	6.737,82	1.204,75	1.204,75
	6.737,82	1.204,75	1.204,75
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	11.518,17	7.806,73	7.806,73
TOTAL - DÉPENSES			
Dépenses ordinaires (Chapitre I)	4.104,06	4.790,00	4.790,00
Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)	2.972,81	3.016,73	3.016,73
Dépenses extraordinaires (Chapitre II-I)	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	7.076,87	7.806,73	7.806,73
TOTAL - (RECETTES - DÉPENSES)	4.441,30	0,00	0,00

Article 2 : De transmettre la présente délibération :
- à la fabrique d'église de « ORCHIMONT » ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Receveur régional ;
- au Service Finances.

PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

10. PARALOCAL – IDEFIN – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2025 – APPROBATION DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la prorogation de la durée de l'intercommunale par modifications statutaires (article 5).

Article 2 : De charger ses délégués de rapporter à ladite Assemblée générale la proportion des votes intervenus au sein du Conseil.

Article 3 : De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : De transmettre la délibération à :
- L'intercommunale IDEFIN ;
- Aux représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'Intercommunale IDEFIN.

(...)

(Les désignations des représentants de la Commune de Vresse-sur-Semois dans les différentes entités sont consultables sur le site internet https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/)

ENSEIGNEMENT/JEUNESSE/SOCIAL

(...)

(Les désignations des représentants de la Commune de Vresse-sur-Semois dans les différentes entités sont consultables sur le site internet https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/)

PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

(...)

(Les désignations des représentants de la Commune de Vresse-sur-Semois dans les différentes entités sont consultables sur le site internet https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/)

FINANCES

19. FINANCES - PRISE EN CHARGE - ARTICLE 60 DU REGLEMENT GENERAL DE COMPTABILITE COMMUNALE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De marquer accord sur la prise en charge de 5257,45 € du mandat n° 1535 et de prévoir l'engagement et l'imputation de celle-ci sur l'article 569/725-54/20240019 du budget 2024

Article 2 : De transmettre la présente délibération :
- Au Service Budget/Finances ;
- A Madame la Receveuse Régionale.

20. FINANCES - PRISE EN CHARGE - ARTICLE 60 DU REGLEMENT GENERAL DE COMPTABILITE COMMUNALE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De marquer accord sur la prise en charge de 3121,80 € du mandat de paiement n°1466 et de prévoir l'engagement et l'imputation de celle-ci sur l'article 569/725-54/20240019 du budget 2024

Article 2 : De transmettre la présente délibération :
- Au Service Budget/Finances ;
- A Madame la Receveuse Régionale.

MARCHES PUBLICS

21. TRAVAUX - INVESTISSEMENT EN FORET / APPROBATION DES PROJETS 2025

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le projet tel que présenté.

Article 2 : De transmettre la présente délibération au Département Nature et Forêts, Direction de Dinant pour suites à donner.

22. MARCHÉ PUBLIC - TRAVAUX FORESTIERS 2025 / PRÉPARATIONS DE TERRAINS, FOURNITURES ET PLANTATIONS - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2024-115/960 et le montant estimé du marché "Travaux Forestiers 2025 / Préparations de terrains, Fournitures et Plantations", établis par l'auteur de projet, Departement Nature et Forêt / cantonnement de Bièvre, Rue du Centre 4 à 5555 BIEVRE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 63.010,90 € hors TVA ou 66.791,54 €, 6% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 : La Commune de Vresse-sur-Semois est mandatée pour exécuter la procédure et pour intervenir, au nom de FABRIQUE D'EGLISE SAINT ANNE DE NAFRAITURE et ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETALLE, à l'attribution du marché.

Article 4 : En cas de litige concernant ce marché public, chaque pouvoir adjudicateur est responsable pour les coûts éventuels occasionnés par celui-ci, à concurrence de sa participation au marché.

Article 5 : Copie de cette décision est transmise aux pouvoirs adjudicateurs participants.

Article 6 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 640/721-55 (n° de projet 20250022).

23. MARCHÉ PUBLIC - TRAVAUX FORESTIERS 2025 / DÉGAGEMENTS ET ÉLAGAGES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2024-118/963 et le montant estimé du marché "Travaux forestiers 2025 / Dégagements et élagages", établis par l'auteur de projet, Département Nature et Forêts / cantonnement de Bièvre, Rue du Centre 4 à 5555 BIEVRE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 25.172,50 € hors TVA ou 26.682,85 € , 6% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 : La Commune de Vresse-sur-Semois est mandatée pour exécuter la procédure et pour intervenir, au nom de FABRIQUE D'EGLISE BAGIMONT - PUSSEMANGE, à l'attribution du marché.

Article 4 : En cas de litige concernant ce marché public, chaque pouvoir adjudicateur est responsable pour les coûts éventuels occasionnés par celui-ci, à concurrence de sa participation au marché.

Article 5 : Copie de cette décision est transmise aux pouvoirs adjudicateurs participants.

Article 6 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 640/721-55 (n° de projet 20250022).

24. MARCHÉ PUBLIC - TRAVAUX FORESTIERS 2025 / VOIRIES FORESTIÈRES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2024-109/964 et le montant estimé du marché "Travaux forestiers 2025 / Voiries forestières", établis par l'auteur de projet, Département Nature et Forêts / cantonnement de Bièvre, Rue du Centre 4 à 5555 BIEVRE. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 18.563,76 € hors TVA ou 22.446,75 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, **article 6**40/721-55 (n° de projet 20250023).

25. MARCHÉ PUBLIC - ÉTUDE ET DIRECTION DE LA RÉFECTION DE LA PASSERELLE DE MOUZAIVE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2024-90/922 et le montant estimé du marché "Étude et direction de la réfection de la passerelle de Mouzaive", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 30.000,00 € TVAC.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de 2025, article 441/733-51 (n° de projet 20250037).

URBANISME ET PATRIMOINE

26. PATRIMOINE - PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL - CLDR - MISE A JOUR DES REPRESENTANTS DE LA POPULATION - APPEL A CANDIDATURES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De lancer un appel à candidatures pour les citoyens qui souhaitent intégrer la CLDR conformément au ROI.

Article 2 : De charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : De transmettre la décision à la FRW.

27. ENERGIE - POLLEC - PRESENTATION 2025

EST INFORME :

Article 1er : De la présentation effectuée par Mme Marie DAVID en séance du Conseil communal du 29 janvier 2025.

28. ENERGIE - POLLEC - MISE EN PLACE D'UN COMITE DE PILOTAGE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De valider la Charte du futur Comité de pilotage, tel que proposée par la coordinatrice POLLEC.

Article 2 : De valider les affiches climat annexées à la présente délibération.

Article 3 : De transmettre présente délibération :

- Au PCS ;
- A l'ADL ;
- Au service Urbanisme ;
- Au CPAS.

29. ENERGIE - POLLEC - FINANCEMENT D'UN COORDINATEUR POLLEC - 2

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De soutenir le maintien du financement des coordinateurs POLLEC et des dispositifs associés par la Région wallonne, estimant que ces outils sont essentiels à la réalisation des objectifs climatiques locaux, régionaux et européens.

Article 2 : D'attirer l'attention de Madame Cécile NEVEN, Ministre wallonne de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports, sur l'impact positif des Coordinateurs POLLEC, tant en termes de réduction des émissions de CO2 que de retombées concrètes pour les territoires, et de l'inviter à maintenir ce soutien dans les prochaines années.

Article 3 : De transmettre la proposition de lettre à Madame la Ministre compétente pour renforcer la sensibilisation et le plaidoyer en faveur de ces financements essentiels.

Article 4 : De transmettre une copie de cette proposition de lettre à l'Union des Villes et des Communes de Wallonie.

Article 5 : D'encourager la poursuite et l'élargissement des actions locales en matière de transition énergétique et climatique, notamment en mobilisant les moyens actuels et futurs alloués au plan POLLEC.

Article 6 : De charger la coordinatrice POLLEC du suivi.

Article 7 : De transmettre la présente délibération au service Budget-Finances.

ENSEIGNEMENT/JEUNESSE/SOCIAL

30. PCS - FIXATION DES CONDITIONS DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De renouveler le Conseil consultatif communal des ainés pour la législature 2025-2030.

Article 2 : De limiter le nombre de membres effectifs à 12 et de désigner comme membres suppléants les candidatures surnuméraires (avec maximum 12 candidats suppléants).

Article 3 : De définir les critères d'admissibilité des candidatures pour le nouveau Conseil consultatif communal des ainés comme suit :

- ,Être âgé de cinquante-cinq ans au moins au moment du dépôt de candidature ;
- Être domicilié obligatoirement sur le territoire de la commune ou représenter une association active sur le territoire de la commune, dont le champ d'actions est directement en lien avec les ainés.

Article 4 : De charger le Collège communal de lancer un appel public à candidatures en envoyant un courrier à tous les ainés âgés de 55 ans au moins et via les canaux de communication disponibles : le site internet, la page et les groupes Facebook, l'affichage dans les différents lieux stratégiques...

DEMANDES DE CONSEILLERS

65. DEMANDES DE CONSEILLERS

PREND ACTE :

Article 1er : De l'absence de question en séance.

La séance est clôturée.

TOUTES LES DÉCISIONS DE CONSEILS
sont consultables sur le site internet

https://www.deliberations.be/vresse-sur-semois/

COMITÉ "Bien vivre à Vresse"

LE MONUMENT JEAN D'HALMA A FAIT PEAU NEUVE.

Le comité " Bien vivre à Vresse " étant toujours désireux d'agir pour le bien de la commune de Vresse, vient de financer la restauration du monument de Norbert Sandron dit "Jean d'Halma " aux deux eaux à Vresse.



Le travail a été réalisé dans les règles de l'art avec des produits éco-responsables et un savoir-faire professionnel. Une faîtière en cuivre a été placée au-dessus du monument afin d'éviter les infiltrations d'eau qui ont malheureusement fragilisé la pierre depuis des années.

Grand merci à **Kevin Bois D'Enghien " Semois Toitures "** pour la qualité de son travail.

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans le soutien de nos sponsors et j'en profite pour leur souhaiter une bonne année 2025 au nom de tout le comité.

Nous remercions notre nouveau sponsor, **la Ferme de la Yauge à Nafraiture**, vente de produits issus de leur production et de producteurs locaux.

En tant qu'indépendant ou particulier, si vous trouvez que nos initiatives apportent un plus à la commune, si vous partager nos choix à savoir apporter des attentions particulières à nos aînés, aux personnes handicapées, aux enfants de la commune et à nos amis chiens et chats alors vous pouvez nous soutenir car nous cherchons toujours de nouveaux sponsors qui partagent nos valeurs.

Nous avons l'habitude de les remercier chaque année via le Vlan et le bulletin communal.

En tant que particulier, une participation même de 1 ou 2 euros par mois serait la bienvenue.

Comité " Bien vivre à Vresse "
BNP PARIBAS FORTIS BE 61 0018 6391 4917.

Horion David, coordinateur.
horiondada@hotmail.com 0471/839880

PARC NATUREL

UNE VISIBILITÉ ACCRUE ET UN SOUTIEN SUR MESURE pour les associations de l'Ardenne méridionale

Le Parc naturel a pour mission d'accompagner les associations de son territoire. Dans ce cadre, il leur propose des formations adaptées à leurs besoins ainsi que plusieurs solutions pour augmenter leur visibilité et encourager l'implication de nouveaux bénévoles dans leurs activités.

VOUS ÊTES MEMBRE D'UNE ASSOCIATION ?

Remplissez le questionnaire accessible via le QR code ci-dessous, au nom de votre organisation.

Cette démarche vous permettra de :

- répertorier votre structure dans l'annuaire du Parc naturel ;
- préciser vos besoins en bénévoles et les compétences recherchées afin de faciliter les contacts avec de futurs volontaires ;
- partager vos souhaits pour les thématiques des modules de formation.

VOUS ÊTES UN CITOYEN ET VOUS AVEZ ENVIE DE DONNER DE VOTRE TEMPS ?

Complétez le formulaire dédié (en scannant le QR code). Vous pourrez ainsi être renvoyé vers des missions de bénévolat correspondant à vos centres d'intérêt, vos disponibilités et vos compétences !

DES QUESTIONS ?

Rendez-vous sur https://www.ardenne-meridionale.be/actualites/ ou contactez le 0475/38 58 90.

Associations

Bénévoles



Souriez !

« Live Enrollment »

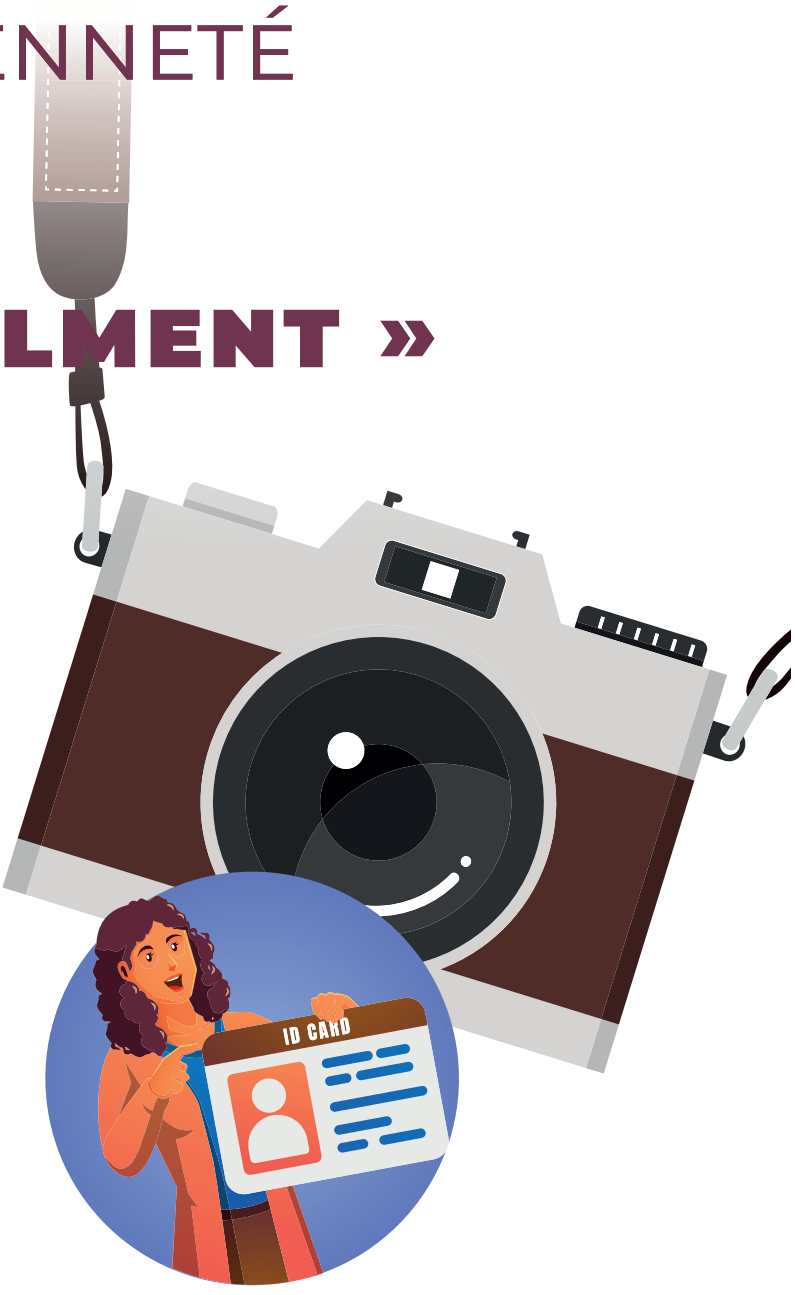
Réalisez vos photos d'identité au service Population

Vous devez renouveler votre carte d'identité ?

Vous avez besoin d'un passeport et vous ne possédez pas de photo récente répondant aux normes administratives ?

Désormais, le service Population vous propose de réaliser gratuitement votre photo d'identité. Il ne s'agit pas d'un photomaton habituel (vous ne repartez pas avec les clichés). Ce nouveau dispositif permet d'envoyer directement les photos dans le logiciel de nos agents afin qu'ils traitent votre dossier directement.

Cette solution ne s'applique pas pour les permis des conduire. Pour demander ou renouveler un permis de conduire, une photo récente format identité est toujours obligatoire !



Horaires d'ouverture

Nous vous rappelons la modification des horaires d'ouverture du Service « Accueil – Etat-civil – Population » de l'Administration communale.

Le Service « Accueil – Etat-civil – Population » sera ouvert :

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00 – 12h00	Guichet fermé
MARDI	8h00 – 12h00	13h00-16h00
MERCREDI	8h00 – 12h00	13h00-16h00
JEUDI	8h00 – 12h00	13h00-16h00 (Permanence spécifique dossiers “Etrangers“)
VENDREDI	8h00 – 12h00	Guichet fermé
SAMEDI (Permanence)	10h00 – 12h00 (1er et 3ème samedi du mois)	

PUBLICITÉS

Saint-Hubert

FÊTE DE LA SAINT-HUBERT
À MEMBRE-SUR-SEMOIS

La fête en l'honneur de Saint-Hubert à Membre, qui s'est tenue le 02 novembre 2024, continue d'attirer chaque année de plus en plus de monde.



L'église Saint-Fiacre était d'ailleurs pleine à craquer. De nombreuses personnes étaient présentes pour participer à la messe , magnifiquement animée par **les cors de chasse « Les Echos de la Semois »**

Ils ont une nouvelle fois ébloui l'assemblée par leur prestation exceptionnelle, sans oublier **notre organiste Mr. Henri Lambert**, qui les a accompagnés tout au long de la cérémonie.

Conformément à la tradition, les petits pains bénis ont été distribués à la sortie de la messe, suivis par la bénédiction des animaux sur le parvis de l'église.

La soirée s'est clôturée en beauté par un délicieux repas et une ambiance musicale sous chapiteau, au cœur du village !

Un grand merci à tous les bénévoles du SI VML, à Sylvie Tellier et son équipe de décoratrices pour l'église , ainsi qu'à notre prêtre Frédéric Lutete qui célébrait première messe en l'honneur de Saint-Hubert à Membre.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition en novembre 2025 !

Véronique Liégeois-Soenen









Il est né le divin enfant...

UNE CRÈCHE DE 10M DE LONG
DANS L'ÉGLISE DE NAFRAITURE

À Nafraiture, une immense crèche de près de dix mètres de long a été installée par Mimie Poncelet, autrice locale.

Entre le bœuf et l'âne gris, dort le petit-fils, bien au chaud dans sa crèche à Nafraiture. Toute l'étable et 500 autres petits santons placés avec minutie par des bénévoles au cœur de l'église du village.

Cette crèche est principalement l'œuvre de l'artiste locale Mimie Poncelet. Un travail qu'elle a débuté il y a plusieurs années et qui ne cesse de prendre de l'ampleur, explique-t-elle.

« L'installation fait une bonne dizaine de mètres. Je l'ai commencée il y a bien longtemps, en 2006, avec ma maman. A l'époque, elle avait récupéré les caisses de mes tout premiers livres pour créer six maisons. Depuis, ça s'est amplifié, on y a ajouté des personnages et des animaux que l'on trouvait dans les brocantes. »

Une crèche fidèle à la scène de la natalité

Pour concevoir cette crèche, les bénévoles utilisent des matières végétales qui ont été ramassées et qui sont réutilisées à chaque reconstitution. Cette crèche est pratiquement fidèle à la scène de la natalité, mais garde tout de même un petit accent ardennais, ajoute Mimie Poncelet.

« On peut y retrouver, par exemple, une ardoisière. J'y tenais absolument vu que nous sommes au pays de l'ardoise. Nous avons aussi pensé à reproduire un champ de tabac avec un planteur, on triche un peu parce que ce n'est pas la saison. »

Au total, il aura fallu plusieurs heures à la dizaine de bénévoles pour installer les différentes chaumières et leurs occupants. Mais comme dit Patricia, une des bénévoles, quand on aime, on ne compte pas !

« Je trouve qu'une crèche apporte toujours beaucoup de joie en période de Noël, surtout pour les enfants. C'est même intéressant de regarder les petits admirer la crèche. Cela nous plonge directement dans la magie de Noël. »

D'après source : https://www.matele.be/vresse-sur-semois-une-creche-de-10-metres-de-long-installee-dans-l-eglise-de-nafraiture

Article original publié le :09/12/2024 dans « Matélé.be » par Perrine Borlée, Journaliste

Crédits photo : Mimie Poncelet





RÉSULTAT CONCOURS

MON BEAU SAPIN DE NOËL 2024

Le « Concours du Beau Sapin 2024 » a connu un véritable succès durant cet hiver : 25 participants, privés et associations confondus. Vous y avez mis tout votre coeur pour rendre vos décorations féériques et apporter ainsi un peu de lumière et de gaieté dans cette période sombre de l'année .

Vu le nombre de participants, le jury aura mis plus de temps que d'ordinaire pour faire le tour et attribuer les points suivant différents critères : l'esthétique, l'originalité, l'harmonie et la décoration de la façade. Notre reporter Etienne Wanlin était également de la partie pour réaliser le reportage photos présenté durant la remise des prix.

Les enfants des écoles avaient décoré leur sapin de façon artisanale en utilisant tantôt des bouchons de liège pour réaliser des boules, tantôt des bouteilles en plastiques ou encore des coquilles, le tout décoré par leurs petites mains. Ce sont les enfants de l'école de Pussemange qui ont remporté le premier prix devant ceux de l'école maternelle de Sugny et de l'école maternelle de Alle.

Au niveau des associations, le premier prix revient au Syndicat d'initiative de Bohan devant les Badjimounès (habitants de Bagimont) et le Home Jean Allard.

Ils ont été récompensés par des paniers garnis par la Maison du Tourisme.

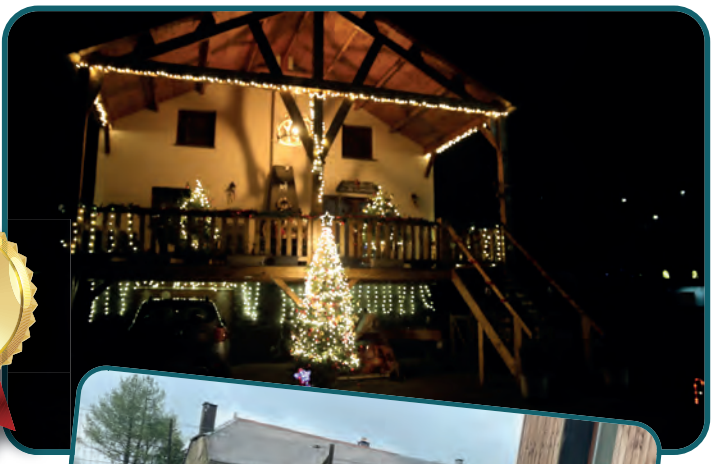
En ce qui concerne les particuliers :

Tous les participants sont considérés comme gagnants et ont reçus des chèques-cadeaux de l'ADL à utiliser dans les communes de Bièvre où Vresse-sur-Semois.

A la 5e place, on retrouve trois ex-aequo : Il s'agit de Mme Josiane Gillard ,Mr. Vincent Martin et Mr. Geert Willems. A la 4e place, on retrouve Mr. Vincent Scohier . Mme Christelle van Mullem occupe la troisième marche du podium et à la deuxième place, on retrouve Mme Pascale Verdoncq . Le grand vainqueur est Mr. Nikolas Grannikos et il présidera donc le jury lors du prochain concours du plus beau sapin.

Le rendez-vous est déjà pris pour le « Concours des Façades Fleuries » à partir de juin prochain.

Véronique Liégeois-Soenen













Tabac de la Semois

LA CULTURE DU TABAC DE LA SEMOIS RECONNUE COMME ÉLÉMENT EMBLÉMATIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL

C'est une belle reconnaissance pour notre patrimoine : les savoir-faire liés à la culture du tabac de la Semois viennent d'être reconnus comme éléments emblématiques du patrimoine culturel immatériel de la FWB.

La culture du tabac s'est développée dans la vallée de la Semois dès le 19e siècle. A l'époque, plus de 800 familles en vivaient. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques planteurs passionnés, notamment Pierre Martin, planteur depuis 2019. Il a accueilli positivement cette reconnaissance de la fédération Wallonie-Bruxelles. Mais il espère surtout que cette reconnaissance permettra plus de souplesse car aujourd'hui le tabac de la Semois est assimilé légalement et fiscalement au tabac industriel fabriqué par de grandes multinationales.

« Notre activité est pratiquée par très peu de personne. On le fait surtout pour l'aspect historique et patrimonial et pas du tout dans un but commercial. Le problème c'est que la réglementation actuelle nous fait souffrir. On espère que si on reconnaît notre activité comme un élément patrimonial, on puisse bénéficier d'un régime particulier sur la réglementation sur le tabac. »

UN SECTEUR EN DANGER

Le gros problème actuellement, ce sont surtout les exigences en termes de traçabilité. Les fabricants doivent suivre les mêmes règles que celles imposées aux industriels et cela devient compliqué pour Vincent Manil, fabricant de tabac de la Semois.

« Tout doit être suivi, ça devient compliqué de s'informatiser et d'acheter tous les appareils nécessaires. Donc on ne sait pas si on va pouvoir continuer. »

Crédits photo : Vresse-sur-Semois Tourimse



PLUS DE TOURISTES

Le secteur espère que cette reconnaissance permettra du changement. Pour le Parc national de la Vallée de la Semois à l'origine de cette démarche, cette reconnaissance est positive. L'annonce pourrait en tout cas permettre de booster le tourisme selon Sophie Le Rue, chargée de mission Tourisme et Patrimoine.

« C'est une bonne nouvelle pour la région, c'est une belle reconnaissance pour ce patrimoine. C'est vraiment une spécificité de la vallée de la Semois, nulle part ailleurs en Wallonie on retrouve cette culture du tabac. Cela pourrait donc attirer des touristes et des visiteurs qui souhaiteraient en savoir plus sur ce patrimoine. »

La reconnaissance pourrait aussi donner droit à certains subsides pour aider à sauvegarder ce patrimoine. Suffisant pour motiver les derniers travailleurs du tabac à poursuivre leurs activités ? Si les règles ne sont pas assouplies, cela risque d'être compromis.

Source : https://www.matele.be/la-culture-du-tabac-de-la-semois-reconnue-comme-element-emblematique-du-patrimoine-culturel

Article original publié le : 22/01/2025 dans « Matélé.be » par Gautier Falque, Journaliste

PUBLICITÉS

Point de vue du jambon

UN CHANTIER À FLANC DE COLLINE

Dans la commune de Vresse, les travaux au point de vue du Jambon viennent de débuter cette semaine. Le projet prévoit la pose d'une passerelle en acier corten adossée à la colline, en partie au-dessus du vide.

Sur le chantier, les travailleurs profitent de l'un des plus beaux panoramas sur la Semois. Les machines creusent dans le schiste les fondations du futur ouvrage qui s'installera à flanc de colline, 130 mètres au-dessus de la rivière dont le méandre évoque les courbes d'un jambon. Arnaud Allard, le bourgmestre de Vresse-sur-Semois, détaille le projet :

« Ce sera une ellipse de près de 20 mètres de long qui sera en porte-à-faux dans le vide. A l'inverse d'une tour, cette structure permettra aux visiteurs de pouvoir observer le point de vue en descendant au-dessus du vide sans aucune infrastructure dans la vue. »

DÉFI TECHNIQUE

La pose de cette structure de plus de quarante tonnes à cet endroit est une prouesse technique. L'ouvrage métallique débordera au-dessus du vide. Tout est une question d'équilibre poursuit le bourgmestre vressois :

« Du béton enterré contrebalancera le poids de la structure en acier corten. Une passerelle de plusieurs tonnes placée en porte-à-faux représente un défi technique pour le bureau d'études en charge du projet. »

UNE AVANCÉE DANS LE VIDE

Ce projet technique est aussi une belle promesse pour le tourisme dans la région de la Semois. Cette ouvrage elliptique devrait renforcer l'attractivité du point de vue du Jambon qui figure déjà parmi les sites emblématiques de ce coin de l'Ardenne. Laurent Daems est directeur de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne :

« La particularité, cela va être cette avancée dans le vide. Ce sera unique dans la région. Une région qui renferme d'autres curiosités, et offre d'autres points de vue remarquable dans la région comme, par exemple, le Tombeau du géant sur Bouillon, qui a été lui aussi réaménagé il y a quelques années. »

Nul doute que cette avancée au-dessus du vide devrait attirer de nombreux curieux dès son ouverture. Une ouverture attendue pour la fin de l'été prochain.

Source : https://www.matele.be/point-de-vue-du-jambon-un-chantier-a-flanc-de-colline

Article original publié le : 28/01/2025 dans « Matélé.be » par Benjamin Mars, Journaliste

Image : Bureau d'études SBE



CLASSES DE NEIGE

L'INCROYABLE SÉJOUR AU SKI

Le 23 janvier 2025, nous, les élèves de 6ème des écoles de Vresse, sommes partis en classes de neige à Chiesa en Italie. Les enseignants nous ont donné rendez-vous à la salle de Nafraiture à 18h00. Pour commencer, monsieur Titouan, madame Aurélie et monsieur Miguël ont présenté leur célèbre discours. Monsieur Titouan a annoncé que madame Aurélie et monsieur Miguël ne viendraient pas cette année. Mais par contre, monsieur Skimig et madame Auréski, deux « traducteurs » italiens un peu loufoques, les remplaceraient. Pour aider monsieur Titouan à les supporter, madame Lise est venue en classes de neige pendant quelques jours. Ensuite, nous avons dit aurevoir à notre famille.

Maxime

JOUR 1 : L'ARRIVÉE ET DÉJÀ SUR LES SKIS

Dès notre arrivée le lendemain vers 9 heures, nous avons déchargé les valises dans notre hôtel nommé Palù et les enseignants nous ont dit avec qui on était dans les chambres. Ensuite, nous sommes allés déjeuner.

L'après-midi, nous avons directement skié après avoir essayé le matériel. Il y avait deux groupes avec des moniteurs italiens.

Après la journée de ski, nous sommes rentrés dans notre hôtel et nous sommes allés nous laver. Ensuite, nous avons mangé.

Le soir, on a joué afin de mieux se connaître.

J'ai bien aimé, c'était la meilleure semaine de ma vie.

Alicia



JOUR 2 : BALADE ET VISITES

Le 25 janvier, nous avons visité Caspoggio, petit village typique des montagnes italiennes. Sur place, notre guide, Marie-Christine, nous a montré des ruelles, des lavoirs, des statues en bois, un cadran solaire, une fresque, ... Par après, nous avons randonné en montagne, on y a vu des fermes et des maisons. Les fermes sont différentes par rapport à celles de chez nous : il y avait deux portes, une en hauteur et l'autre en bas.

A midi, nous avons mangé un barbecue dans la montagne puis nous avons joué dans la neige.

Après-midi, on a dégusté une glace ensuite nous sommes allés voir un artiste qui gravait sur une pierre de jolis dessins puis on a vu un artisan qui taillait des pierres ; il en faisait des bols, des glaçons, ...

Le soir, nous avons descendu des pistes avec des luges, c'était incroyable !

Line

JOUR 3 : JOURNÉE PERTURBÉE

Pour commencer la journée, on a enfilé notre tenue de ski et nous avons vérifié, comme tous les matins, notre matériel avec la check-list. Après un bon déjeuner, nous sommes partis skier. C'était plus difficile parce qu'il neigeait et c'était de la poudreuse.

Ensuite, nous sommes redescendus à l'hôtel Palù et on a mangé. Après avoir dégusté le dîner, une surprise était prévue : la patinoire. Malheureusement, il pleuvait de trop et elle était inondée. A la place, on a pensé à nos familles et nous avons cherché des souvenirs dans les magasins.

Ensuite, nous sommes rentrés, avons séché nos vêtements puis soupé.

Après avoir digéré, on a construit des chalets en bois.

Nathan

JOUR 4 : SKI À GOGO ET RÉCOMPENSE

Cette journée était consacrée au ski : 5h de descentes nous attendaient. Nous avons

progressé énormément et nous avons descendu de nouvelles pistes.

Le soir, comme récompense, nous nous sommes rendus dans une pizzéria où nous avons dégusté, a volonté, de délicieuses pizzas italiennes dont la célèbre pizza aux frites.

Nathan

JOUR 5 : BALADE EN RAQUETTES

Pour commencer la journée, nous avons réveillé Maxime pour lui souhaiter un joyeux anniversaire.

Nous sommes partis le matin à la station de ski pour faire une belle balade en raquettes autour du lac Palù. Elle s'est bien passée mais il y avait beaucoup de neige.

Après avoir mangé notre lunch packet, on s'est préparé pour aller skier, un nouveau moniteur est venu nous chercher. Nous n'avons pu skier qu'une heure parce qu'il neigeait trop. Le soir, nous sommes rentrés à l'hôtel pour prendre une douche puis nous sommes descendus pour manger. Pour terminer la journée, on a joué au bingo Lotto Palù remporté par Vic.

Nina

JOUR 6 : DERNIÈRE NUIT À L'HÔTEL

Ce jour-là, on a skié toute la journée. Comme d'habitude, nous avons pris la benne puis avons chaussé nos bottines de ski. On a pris le télésiège pour aller au sommet de la montagne. Notre groupe a fait des pistes rouges et des bleues. C'était un jour spécial car on a mangé au restaurant de la station. En rentrant, on a fait sécher nos affaires puis nous sommes descendus vivre notre dernière veillée. Cette dernière soirée était un peu plus rigolote.

A la fin, on est monté se coucher pour la dernière nuit à l'hôtel.

Thiago

JOUR 7 : DERNIER JOUR

Le petit matin, nous avons skié et à la fin du cours, notre moniteur a remis à chacun une médaille et un diplôme.

Durant l'après-midi, nous avons rangé notre valise pour partir et certains avaient du mal. Par après, nous avons acheté les derniers souvenirs.

Au soir, nous sommes montés dans le car pour les 14 heures de trajet. Ça nous a paru plus court parce qu'on était exténué.

Odilon

31 JANVIER : RETOUR À NAFRAITURE

Enfin arrivés à Nafraiture, madame Lise et Cécile nous attendaient pour déjeuner des croissants et des pains au chocolat. Ensuite, nos parents sont venus nous chercher et nous avons repris notre chalet.

Merci aux enseignants et à madame Lise pour l'accompagnement tout le long du séjour. Merci à la commune. Merci à Cécile pour le bon déjeuner à Nafraiture.

Les classes de neige, c'est trop bien : une expérience à ne pas louper.

Maxime

Les 6ème de Nafraiture





AU JARDIN

L'ACTU DU JARDIN DE NAFRAITURE

Depuis le début de l'année scolaire, nous continuons à entretenir et à utiliser le jardin de notre école.

LE JARDIN

Comme depuis quelques années, tous les vendredis, nous travaillons dehors. Pour commencer la journée, nous allumons un feu et chantons notre chant de l'école du dehors. Le matin est consacré à l'apprentissage plus scolaire et l'après-midi aux travaux manuels. Scier, planter, peindre, nettoyer, fabriquer, construire, creuser, clouer, forer, visser, bricoler, semer, arroser, retourner, améliorer, découper, porter, débiter, fendre, inventer, brûler, etc. n'ont plus de secret pour nous !

Au début de l'année scolaire, nous avons récolté les légumes de nos potagers et nous en avons fait de la bonne soupe que nous avons dégustée lors des récréations.

À la suite d'un appel à projets de « Bois Gourmand », nous avons reçu des arbres fruitiers que les élèves de 4ème ont plantés.

LES ANIMAUX

Depuis la rentrée, nous avons récupéré les chèvres à la Chiquetterie. Dorénavant, nous nous en occupons tout le temps même pendant les vacances. Quand nous n'avons pas cours, des élèves se proposent et/ou sont désignés pour aller les nourrir.

Nous avons récupéré tout le terrain derrière l'école. La commune l'a nettoyé et y a planté des piquets. Nous l'utiliserons comme deuxième enclos pour nos chèvres.

Au printemps, le treillis sera placé et une nouvelle cabane sera construite par nos parents.



LA STATION MÉTÉO

Nous avons construit une station météo que nous avons placée dans le jardin. Tout d'abord, nous avons confectionné les instruments nous-même : un baromètre avec un bocal et un ballon, un hygromètre avec un cheveu ; une girouette, une rose des vents et un anémomètre avec du bois. Nous avons remplacé certains par des « vrais » et également ajouté une manche à air, un pluviomètre et un thermomètre.



Enfance & Jeunesse









LES PROJETS

Nous avons encore beaucoup de projets dans nos cartables.

Cet hiver, comme celui de l'an passé, les abeilles ont beaucoup souffert et au moins une des ruches est vide. Nous devons en racheter. A la fin de l'année scolaire, nous inviterons, une nouvelle fois, une classe de la commune à venir en apprendre d'avantage sur nos amies butineuses.

Au retour du beau temps, nous allons redonner vie à nos potagers.

Le 22 novembre 2024, nous nous sommes rendus à la Pataphonie de Dinant. Il y avait des instruments de musique fabriqués avec des objets de la vie quotidienne. Nous sommes en train d'en créer. Pour commencer, nous avons fabriqué un bâton de pluie avec un grand carton rond. Ensuite, nous avons fabriqué des claves avec un manche de balai coupé. Par la suite, on a confectionné des castagnettes avec des capsules et un carton, un tambour avec une boite de conserve, des maracas avec des bouteilles. Au fil du temps, nous en inventerons d'autres. Peut-être que nous allons faire un grand concert en fin d'année ?

Afin d'accueillir des grenouilles ainsi que beaucoup d'insectes et donc de favoriser la biodiversité, nous allons créer une mare dans le jardin. Si vous venez le visiter, vous pourrez remarquer l'endroit où elle se trouvera. Nous la creuserons nous-même, placerons une bâche, la clôturerons et installerons des plantes aquatiques.

Comme vous pouvez le lire, nous avons beaucoup d'idées en tête. N'hésitez à venir découvrir notre travail sur place ou en suivant nos aventures sur les réseaux sociaux.

Les élèves de l'école de Nafraiture

P.S. : **Notre école sera en fête le 12 avril 2025 :** grand nettoyage collectif du jardin et repas à la salle sont prévus, plus d'infos sur le site de l'école.

NATAGORA

LA RÉGIONALE NATAGORA

SEMOIS ARDENNAISE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



C'est à la salle « La Poulie » à Bouillon que les membres de la régionale Natagora Semois ardennaise ont tenu récemment leur assemblée générale. A cette occasion, ceux-ci ont eu l'honneur d'accueillir Lionel Delvaux, le nouveau directeur «Implication » de Natagora qui regroupe les départements du volontariat, de la politique et du plaidoyer. Occasion pour lui de se rendre compte sur le terrain du travail effectué par les volontaires de l'association.

L'Assemblée a débuté par la présentation du bilan des activités 2024. Durant cette année, plus de 30 activités ont été initiées par les membres de la régionale : une dizaine de balades naturalistes, douze chantiers de gestions, des réunions de travail, des événements grand public ainsi que des ateliers créatifs sur le thème de la nature. Ce qui a représenté, au total, 150 heures d'activités. A noter également que la Raiponce et la Bistorte - bulletins de liaison des membres - ont été envoyés à 8 reprises.

Un constat a ensuite été dressé au niveau des volontaires. Si la régionale étend son action sur 4 communes (Bouillon, Vresse-sur-Semois, Bertrix et Herbeumont), force est de constater que la densité de population de la région est très faible. Malgré cela, Natagora Semois ardennaise peut se féliciter de compter 180 membres (familles), dont 25 sont des volontaires actifs de la régionale.

Parmi les faits saillants de 2024, notons l'activité fébrile qui a régné à la réserve naturelle « Bois sous les Granges » de Chairière et dans son centre éducatif « La Maison de la Semois ardennaise ». Durant l'année, un imposant travail de débroussaillage a été effectué dans la forêt marécageuse dans laquelle pait un petit troupeau de brebis de race Herdwick. Un tout nouvel abri a ainsi été construit pour elles. Au niveau accueil du public, les caillebotis sillonnant la réserve ont été réaménagés sur une grande partie du parcours et diverses améliorations apportées au centre éducatif.

Côté des achats des réserves naturelles, l'année 2024 peut également être considérée comme un très bon cru au niveau du territoire de la Régionale. En effet, la surface des sites protégés en Semois ardennaise – grâce notamment aux actions du projet « Life Connexions » - a significativement augmenté. A ce jour, les réserves situées dans les communes de Bouillon et Vresse-sur-Semois (réserves de la Basse Semois orientale, Basse Semois occidentale, Orchimont, Vallée des Aleines) s'étendent sur une surface de 70 hectares. D'un autre côté, les réserves des communes de Bertrix et de Herbeumont (qui font partie de la Commission de gestion de la Vallée de la Vierre) couvrent, 65 hectares.

Après l'approbation des comptes financiers de l'année écoulée et l'analyse du budget prévisionnel 2025, les activités à venir ont été planifiées. A ce jour, l'agenda compte déjà une vingtaine de rendez-vous à ne pas manquer. Parmi ceux-ci, citons pour ce début de printemps : une rencontre provinciale à l'attention de tous les volontaires de Natagora (Neufchâteau 11 mars), une balade ornithologique (Bohan 16 mars), une balade-atelier « La vie dans l'eau » (Chairière 22 mars), une activité de gestion (Laforêt 26 mars). Un gros événement sur la thématique du castor attirera également l'intérêt du public à Bertrix : exposition photos sur les zones humides du 15 au 30 mars au Centre culturel de Bertrix, une conférence-débat sur le rôle du castor (28 mars) et des balades guidées dans une zone humide bertrigeoise (29 et 30 mars).

Avant le partage du traditionnel verre de l'amitié, l'Assemblée générale s'est clôturée par le renouvellement des membres du Bureau de Natagora Semois ardennaise. A noter, l'arrivée de nouveaux volontaires au sein de celui-ci : Marie Bertrand et Serena Cattallozzi.

Pour rappel : la régionale Natagora Semois ardennaise est ouverte à tout nouveau membre, ayant ou pas des connaissances naturalistes. Infos : Hendrik Devriese (président) : 0472 29 53 91 - drie@me.com

Thierry Gridlet

Environnement









AGENDA DES ACTIVITES

DIMANCHE 16 MARS 2025 ((9H-12H)
Balade ornithologique oiseaux en hiver à Bohan
Info & inscription: Philippe Dury, 0473/99 89 39 - phildury1@gmail.com
RDV : le long de la Semois, derrière l'église de Bohan – 5550 Vresse-sur-Semois.
Jumelles obligatoires
PAF : gratuit

Mercredi 26 mars 2025 (14h-16h30)
Gestion à la réserve naturelle Le Gravier à Laforêt
Dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau
Info & inscription : Peter Hendrickx, 0471 53 18 85 - peter_hendrickx@belgacom.net
Nettoyage annuel des berges de la Semois.
Gants de jardin, chaussures de randonnée.
RDV : Église de Laforêt (Vresse-sur-Semois).
PAF : gratuit

Dimanche 25 mai 2025 (8h-12h)
Balade ornithologique oiseaux chanteurs à Chairière
Info & inscription: Philippe Dury, 0473/99 89 39 - phildury1@gmail.com
RDV : Réserve du Bois sous les Granges – Maison de la Semois ardennaise, 21 rue Saint Walfroid à 5550 Chairière
Jumelles obligatoires
PAF : gratuit

Du lundi 14 juillet au vendredi 18 juillet 2025 (de 9h30 à 17h)
Inventaire Invertébrés - Réserves de l'association en Semois occidentale et orientale
Organisation de Natuurpunt
Participation d'une ou plusieurs journées possibles au choix
Info & inscription : Peter Hendrickx, 0471 531 885 - peter_hendrickx@belgacom.net
RDV : Gite Laforestière (près l'église de Laforêt, rue Sainte Agathe 73 5550 Laforêt).
PAF : gratuit



ROBOTS-TONDEUSES : UN DANGER POUR LES HÉRISSONS

CHAQUE ANNÉE, DES CENTAINES D'HÉRISSONS SONT BLESSÉS GRIÈVEMENT PAR L'UTILISATION NOCTURNE DE ROBOTS-TONDEUSES.
LEUR TAUX DE SURVIE EST DE 20% SEULEMENT.

POUR PROTÉGER LES HÉRISSONS, UTILISEZ VOTRE ROBOT-TONDEUSE UNIQUEMENT ENTRE 10H ET 17H.

LE HÉRISSON



- Le hérisson est un animal nocturne.
- Au cours de ses sorties de nuit, le hérisson peut parcourir plus d'un kilomètre dans des milieux variés : talus, cultures, jardins, pelouses. Il revient à son nid, mais en change souvent.
- Le hérisson est un allié précieux pour le jardinage, notamment parce qu'il se nourrit de limaces et d'escargots.

COMMENT PROTÉGER LES HÉRISSONS DANS VOTRE JARDIN

- Utilisez uniquement votre robot-tondeuse la journée, entre 10h et 17h.
- Laissez pousser votre pelouse à certains endroits.
- Favorisez les massifs, les haies de buissons, les composts de feuilles mortes et les tas de foin.
- Une caissette pleine d'herbes sèches placée à l'envers sous un buisson ou une cavité aménagée dans un empierrement constitue un abri artificiel approprié.
- N'utilisez pas de pesticides.
- Une piscine ou une fosse dans votre jardin peut constituer un piège mortel pour le hérisson. Pour sa sécurité, placez-y une planche avec des aspérités sur les bords.
- Choisissez des clôtures favorables au passage des animaux sauvages, ou créez des passages dans vos clôtures

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN HÉRISSON BLESSÉ ?

- Contactez le Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (CREAVES) le plus proche de chez vous.



E.R: Bénédicte HEINDRICHS, Directrice générale, Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes. Dépôt légal: D/2023/11802/80

Robots tondeuses : un danger pour les hérissons

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

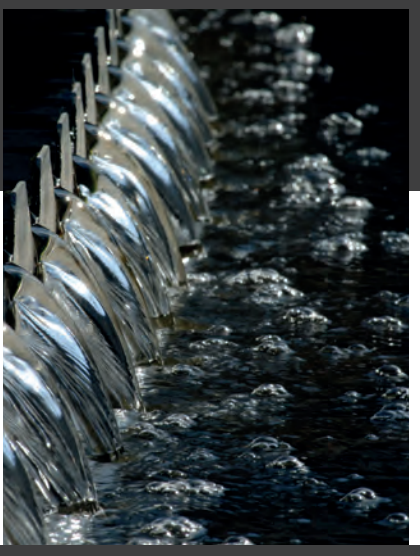
Wallonie

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.







Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **02/12/2024 au 02/06/2025** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : **eau.wallonie.be**

Vos observations écrites peuvent être envoyées au SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (ARNE), soit :

- via le site Web **eau.wallonie.be**
- par courriel à **eau@spw.wallonie.be**
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



* Site Web des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie

eau.wallonie.be

Wallonie

EDIWALL

Editeur responsable : Bénédicte Heindrichs
Avenue Prince de Liège, 15 – 5100 Jambes
D/2024/11802/210

Je m'engage pour le climat !

Vous voulez construire un avenir plus durable dans votre commune ?
Rejoignez le comité citoyen pour l'énergie durable et le climat

Ouvert à tous les citoyens de vresse-sur-semois, agés de minimum 16 ans



Infos et inscriptions :
marie.david@vresse-sur-semois.be
061/39.70.88

Wallonie
Convention des Maires
Pour une énergie locale durable
pollec
VR sur es sem ois se

LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°112

Éditorial

de la Présidente du CPAS



Chères Vressoises, chers Vressois,

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée lors des élections du 13 octobre dernier. C'est avec une grande fierté et un sens des responsabilités que j'ai accepté la présidence du CPAS. Cette mission est plus que jamais essentielle et je m'engage à la mener avec tout le dynamisme et l'engagement nécessaire.

Le CPAS est une véritable force de solidarité au service de chacun d'entre vous. Dans un monde souvent incertain et parfois difficile, il est essentiel que nous puissions compter sur des structures comme celui-ci pour offrir un soutien précieux à ceux qui en ont besoin. Il dispose d'une multitude de services parfois méconnus de la population. Le taxi social, le bus PMR, service d'aides ménagères, service des repas à domicile, remédiation scolaire, magasin seconde main et buanderie, service de dépannage sont des atouts dont notre CPAS dispose pour vous assister dans votre vie quotidienne. Le droit à l'allocation de chauffage pourrait vous permettre, si vous entrez dans les conditions, d'alléger votre facture de chauffage. Vous trouverez les infos nécessaires à ce sujet dans le bulletin.

L'action "Noël Solidaire" a été un magnifique exemple de notre mobilisation collective. Grâce à la collaboration du personnel du CPAS avec le Plan de Cohésion Sociale, nous avons pu apporter un peu de chaleur et de joie aux personnes dans le besoin en ces périodes de fêtes. Plus de 100 boîtes cadeaux ont été récoltées, emballées avec soin et distribuées avec beaucoup de cœur.

A l'heure actuelle, il n'est pas toujours facile de surmonter les difficultés du quotidien sans aide ni soutien. C'est pourquoi nous avons le plaisir d'accueillir une psychologue qui sera désormais à votre disposition chaque jeudi pour offrir un soutien psychologique à tous les habitants de la commune.

Ensemble, faisons de Vresse-sur-Semois un lieu où la solidarité est une réalité vivante. Merci à vous toutes et tous pour votre soutien constant et votre esprit de partage.

Véronique Liégeois-Soenen

Présidente du CPAS

PERMANENCES

Permanence du service social :

- Lundi de 9h00 à 12h00
- Mardi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00
- Jeudi Bureau fermé
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Merci de prendre rendez-vous au 061/50.02.42.

Permanence médiation de dettes :

- Mardi

Uniquement sur rendez-vous, 061/50.02.42

Permanence juridique :

Chaque lundi au **CPAS de Beauraing**, place de Seurre n° 7 de 17h à 19h, sans RDV.

ATTENTION

Reprise de la permanence pension :

Le troisième mercredi du mois à l'administration communale de Vresse, rue Albert raty, 112 de 13h à 14h.
Sur rendez-vous par téléphone au 1675 entre 8h30 et 12h au plus tard l'avant veille avant midi

Pension salarié - Informations

Service fédéral des Pensions
https://www.sfpd.fgov.be

SERVICE



REPAS À DOMICILE

Il s'agit d'un service dit « de maintien à domicile ». Les repas sont concoctés par le CPAS de Bièvre.

Dans tous les villages de notre commune, possibilité **de livraison de repas chauds à domicile, du lundi au samedi.**

Vous pouvez également recevoir des repas pour les dimanches et jours fériés, ceux-ci vous seront livrés froids ou surgelés, la veille dudit jour.

Les repas sont servis dans des plats inox qu'il faut nous rendre, débarrassés de toute trace de nourriture, lavés et en parfait état lors de notre passage suivant.

Au prix de **9,15 euros/repas** (réduction de 0,50 euros pour les personnes bénéficiant de l'intervention majorée auprès de la mutuelle).

Les réservations se font uniquement auprès du CPAS de Vresse, sur base d'un menu établi un mois à l'avance, avec désormais des régimes particuliers (sans sel ou diabétique) lorsque votre médecin vous l'impose !

Votre demande peut être de longue ou de courte durée, régulière ou non.

Un menu varié est établi tous les mois.

SANS ENGAGEMENT !

MENUS EXEMPLE

- Potage au panais / Cuisse de poulet - Ratatouille - Riz / Crêpe
- Potage aux épinards / Steak haché, sauce brune - Chou-fleur - P. de terre nature / Coktail de fruits
- Potage aux courgettes / Filet de Hoki - épinards - Purée de P. de terre / Carré à la vanille

Agence Locale pour l'Emploi



UN BEAU JARDIN, À PORTÉE DE MAIN

Confiez l'entretien de votre jardin aux prestataires de l'ALE de VRESSE.
Prix ALE, service local, soutien à l'emploi local, chèques ALE avec PLUXEE.

ALE de VRESSE

- TONTE, TAILLE
- DÉSHERBAGE
- PETIT ENTRETIEN DE LA TERRASSE, DU MOBILIER DE JARDIN,
- *



PLUS D'INFORMATIONS

ALE DE VRESSE
0471 75 54 59
Les mardis et vendredis matin

https://www.vresse-sur-semois.be/fr/ma-commune/social/ale

* Pas de travail en hauteur, pas d'utilisation de la scie ni de la tronçonneuse

ALIMENTATION SAINE



LE LÉGUME DU MOIS DE MARS, **LA CAROTTE :**

MANGEZ DES CAROTTES, ÇA REND AIMABLE !

Savez-vous d'où vient cette expression ? A l'époque, les agriculteurs avaient trouvé l'astuce efficace de montrer une carotte aux ânes pour les faire avancer. On s'est alors mis à affirmer que la carotte rendait aimable, puisqu'elle parvenait à faire avancer le plus têtu des animaux. Toutefois, selon une étude, la carotte pourrait vraiment rendre aimable : celle-ci contient en effet des caroténoïdes, un antioxydant qui améliore nettement l'humeur.

Mais au-delà de vous rendre aimable, les caroténoïdes présentent d'autres bienfaits :

- Prennent soin de votre santé oculaire ;
- Préparent votre peau au soleil ;
- Améliorent les performances cognitives ;
- Prennent soin de la santé cardiovasculaire ;
- Aide à la gestion du poids.



Sources : 750gr.com

ENTRÉE

Roses de carottes

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

- 6 carottes ;
- 1 bouquet de persil ;
- Parmesan ;
- Sel ;
- Poivre ;
- Huile d'olive

PRÉPARATION :

1. Après les avoir épluchées, couper les carottes en fines lamelles. Les disposer sur une assiette, saler, poivrer et faire cuire au micro-ondes pendant 1 minute 30.

2. Graisser des moules à muffins avec de l'huile d'olive.

3. Disposer des lamelles de carotte en les enroulant, de façon à former une rose.

4. Ajouter une bonne quantité de parmesan râpé puis de persil haché.

5. Cuire 20 minutes à 200°C.

6. Et voilà, vos roses de carottes sont prêtes !

Sources : ptitchef.com



PLAT

Gratin de carottes et brocoli

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

- 750g de brocoli ;
- 750g de carottes ;
- 300g d'emmental râpé ;
- 1 œuf et ½ ;
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche ;
- 1 gousse d'ail et ½ ;
- Sel
- Poivre.

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 220°C.

2. Pelez, épluchez et découpez les carottes en rondelles. Rincez et coupez le brocoli en fleurettes. Pelez l'ail et frottez un plat à gratin avec.

3. Dans une casserole d'eau bouillante salée, faites cuire les carottes pendant 15 minutes. Ajoutez le brocoli et faites cuire 5 minutes de plus. Egouttez les légumes.

4. Dans un saladier, mélangez l'œuf avec la crème fraîche, 50g d'emmental, le sel et le poivre.

5. Disposez les légumes dans un plat à gratin, versez le contenu du saladier et saupoudrez l'emmental restant. Enfournez pendant 15 minutes et réservez.

Sources : mesrecettesfaciles.com



DESSERT

Carrot cake aux amandes

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES :

- 300 g de carottes ;
- 1 œuf ;
- 150 g de sucre complet ;
- 60 g de beurre ;
- 200 g de farine de blé T65 ;
- 1/2 sachet de levure chimique ;
- 2 cuillerées à café de 4 épices en poudre ;
- 90 g d'amandes entières.

PRÉPARATION :

1. Pelez et râpez les carottes. Pressez-les dans vos mains pour extraire l'excédent de jus des carottes.

2. Dans un grand saladier, fouettez l'œuf et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

3. Ajoutez le beurre ramolli et les carottes râpées.

4. Mélangez la farine, la levure et les 4 épices dans un bol à part avant de les incorporer à la pâte, puis ajoutez les amandes.

5. Versez la pâte dans un moule à cake (en silicone de préférence pour faciliter le démoulage) et faites cuire le cake 1h dans le four préchauffé à 180°C.

Sources : odelices.ouest-france.fr

ALLOCATION

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE?

vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- **le gasoil de chauffage**
- **le pétrole lampant (type c)**
- **le gaz propane en vrac**

✖ PAS POUR :

- le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville.
- le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane.



ET vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ÈRE CATÉGORIE :

Les personnes bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé

Si vous êtes bénéficiaire d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé et que le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus:

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

2ÈME CATÉGORIE :

les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts[1] imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 23.851,17 euros majoré de 4.413,54 par personne à charge[2].

3ÈME CATÉGORIE :

les personnes surendettées

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes **ou** d'une médiation de dettes

et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au payement de votre facture de chauffage.

[1] Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

[2] Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.820 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre, de la catégorie à laquelle vous appartenez et de la date de livraison.

Livraison avant le 1er janvier 2024 :

Pour les combustibles livrés en vrac, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Par période de chauffe et par ménage, une allocation de chauffage est accordée pour un maximum de 2000 litres.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 €. Une allocation forfaitaire ne peut être obtenue qu'une fois par période de chauffe.

Livraison à partir du 1er janvier 2024 :

Pour les combustibles livrés en vrac, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Par période de chauffe et par ménage, une allocation de chauffage est accordée pour un maximum de 1.500 litres.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 €. Une allocation forfaitaire ne peut être obtenue qu'une fois par période de chauffe.

où et quand introduire votre demande ?

auprès du CPAS de votre commune
et dans les 60 jours de la livraison

quels documents devez-vous communiquer ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- une copie de la carte d'identité du demandeur
- une copie de la facture ou du bon de livraison
- lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture
- pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Pour vérifier si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

0800/90.929 www.fondschauffage.be.

POD Maatschappelijke Integratie
SPP Intégration Sociale

Nouveau à Vresse-sur-Semois

PSYNAM

Delphine Fryns

Psychologue clinicienne de l'adulte

Prise en charge de troubles dépressifs, troubles anxieux, épuisement émotionnel, troubles du sommeil, de gestion de la colère... etc.



Le jeudi de 9h à 18h (dernière séance à 17h)

Local associatif (Espace Cognaut - Rue du Ruisseau 1A, Vresse-sur-Semois)

delphine.fryns@gmail.com ou 0474/51.15.55

Tarif conventionné (de 4 à 11€) ou 60€ (20€ remboursables)

Un espace connecté pour tous !

Vous devez entreprendre des démarches en ligne ou installer une application? Vous avez besoin d'une imprimante? Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ?

Notre Espace Public Numérique (EPN) est là pour vous aider !



Sur place, vous profiterez

+ De différents services : accès aux équipements, initiation aux programmes, formation (banque en ligne, Itsme, etc) ;

+ D'un accompagnement à la fois technologique (ordinateur, smartphone, tablette, etc), pédagogique (adapté selon votre niveau) et humain (notre animateur est là pour vous) ;

+ D'une infrastructure et d'équipements (PC, tablettes, imprimantes, scanner, etc.).

EPN de Vresse-sur-Semois
Infos et rendez-vous : 061/39 70 91 ou par mail epn@vresse-sur-semois.be

Vie Sociale

Aide

SERVICE AIDES MÉNAGÈRES



Notre service d'aides ménagères propose aux personnes âgées une aide dans les tâches ménagères (nettoyage, repassage, ...) sur le territoire de notre commune.

CE SERVICE FONCTIONNE DU LUNDI AU VENDREDI, ENTRE 8H30 ET 16H30.

- Vous décidez de la fréquence de leur venue : 1x semaine, 2x mois, ...
- Vous décidez du nombre d'heures : 1x4 heures, 2x2 heures, 1x2 heures, ...

Nous établissons tous les mardis, l'horaire de la semaine qui suit, en tenant compte des demandes de chacun.

Vous recevez, fin de semaine, une carte vous indiquant quel jour est prévu chez vous.

Si vous devez partir en vacances, en convalescence, ... nous interrompons durant cette période la venue des aides ménagères et reprenons le rythme dès que vous en faites la demande. Nous vous demandons de nous prévenir une semaine à l'avance (sauf urgence).

- **VOTRE TAUX HORAIRE** est calculé selon les revenus des personnes vivant sous le même toit, et est revu chaque année (pension, salaire, revenu locatif, indemnité mutuelle, allocation handicapée, ...). **Max 9,99 euros/heure**

Une reconnaissance d'handicap diminue le taux horaire de base.

Convivialité

Un moment convivial entre les membres de la nouvelle mandature et le personnel du CPAS a eu lieu le 28 janvier dernier, l'occasion d'échanger sur nos expériences et anecdotes du passé, et d'envisager les projets d'avenir.

ANECDOTE DE JOHN :

« Je suis entré en service le 14 mars 1998. Durant ces 27 années, j'ai parcouru près de 840.000 kms (soit 21 fois le tour de la Terre) et distribué plus de 354 000 repas ».

De haut en bas :

Van Wesemael John / Cloostermans Hera
Fiore Romuald / Soenen-Liegeois Véronique
Bartiaux Michaël / Florent Laurence
Delonnoy Sabrina / La,guillier Anaïs
Nicolas Christiane / Douny romane
Nicolas Léonie / Louis Sylvie / Colleaux Caroline
Loison Eva / Hardenne Françoise / Gillet Christelle / Bartiaux Cécile / Maroit isabelle
Allard Arnaud / Ledoux Cathy



Une petite pensée pour les personnes qui n'ont pu être présents – Hesseling Isabelle, Chabane Yasmina, Poncelet Nathalie, Libens Marjorie, Majdoul Ilham, Renard Sonia, Felten Philippe, Mincier Stéphane, Duruisseau David, Bodet Eloïse, De Bruycker Pascale, Alaime Caroline et Théret Yves-Marie

Vie Sociale

Bibliothèque

DES NOUVELLES DE LA **BIBLIOTHÈQUE**



SONDAGE

Notre belle bibliothèque accueille de plus en plus de visiteurs et nous vous remercions grandement pour l'intérêt que vous nous portez !

A l'avenir, si la bibliothèque venait à ouvrir un jour de plus, quel serait la plage d'ouverture qui vous conviendrait le mieux ? Un jour de semaine, une matinée, une soirée... n'hésitez pas à nous donner votre avis !

Vous pouvez nous faire part de vos préférences à l'adresse bibliotheque@vresse-sur-semois.be ou au 061/39.70.69.

ARRET PROVISOIRE DU CLUB DE LECTURE

Afin de réfléchir à des pistes d'amélioration et des nouveautés, notre club de lecture, qui avait lieu chaque troisième mardi du mois dès 19h30, sera **temporairement à l'arrêt à partir de ce mois de mars.**

Nous remercions les premiers participants de nous avoir accompagnés à son lancement et nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que nous pourrons vous proposer une nouvelle formule !

Question d'ainés

S E R V I C E **CATUPAN**

SONDAGE

En tant qu'aîné, vous vous posez des questions au sujet de votre logement, de vos droits, d'aides financières, d'aides à domicile, de démarches administratives, de déplacements, de loisirs, de solitude, d'un besoin de soutien psychologique, etc... ?

Le service **CATUPAN – Questions d'Aînés** (= Centre d'Appels Téléphoniques Unique pour Personnes Âgées) a pour objectif de **répondre au mieux aux demandes des aînés et/ou de leur entourage familial, social et professionnel.** Il est accessible gratuitement, du lundi au vendredi de 9h à 16h, via ce numéro :

0800/23 147



Les questions posées peuvent concerner tous les aspects de la vie quotidienne ainsi que des informations plus précises au sujet des aides et services en province de Namur.

FÊTES



NOËL 2024 AU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

La solidarité a été mise à l'honneur à Vresse-sur-Semois à l'occasion des fêtes de fin d'année 2024 !

ACTION NOËL SOLIDAIRE

Le PCS et le CPAS de Vresse-sur-Semois se sont associés pour récolter des dons et offrir des boites cadeaux aux personnes les plus démunies.

Au total, votre générosité a permis de distribuer plus de 100 boites solidaires composées d'objets réconfortants : vêtements chauds, biscuits, chocolats, produits d'hygiène, jouets... De quoi réchauffer les cœurs et égayer les fêtes de fin d'année de nombreuses personnes !

Nous vous remercions chaleureusement pour tous vos dons !

CARTES DE VŒUX

Le CCCA, la bibliothèque et les écoles de Vresse se sont mobilisés pour confectionner des cartes de vœux à destination des résidents des homes de la commune. Les enfants, qui ont laissé libre cours à leur imagination, ont pris grand plaisir à réaliser de superbes cartes festives et colorées avant de recevoir la visite du Père Noël en personne.

Nous espérons que cette attention a pu apporter chaleur et réconfort aux personnes qui ont reçu les cartes !











SANTÉ

LA RUBRIQUE SANTÉ DU PCS

LA TOURNÉE MINÉRALE®, J'Y PARTICIPE !

QU'EST-CE QUE C'EST, LA TOURNÉE MINÉRALE® ?

La Tournée Minérale®, c'est un défi proposé par l'ASBL Univers santé dont l'objectif est de ne pas consommer d'alcool pendant un mois, en l'occurrence le mois de février. Ce défi est aujourd'hui relevé par un million et demi de Belges ! En avez-vous fait partie cette année ?

La Tournée Minérale® en tant que telle est aujourd'hui terminée, mais le PCS vous propose de découvrir ses bienfaits et de faire le point sur votre consommation d'alcool, pour vous convaincre de relever le défi l'année prochaine.

Vous retrouverez toutes les informations sur la démarche sur tournee-minerale.be.

POURQUOI PARTICIPER AU DÉFI DE LA TOURNÉE MINÉRALE® ?

Ne tournons pas autour du pot : l'alcool nuit à la santé. Une gueule de bois ou une soirée qui se finit au-dessus des toilettes, ce n'est déjà pas très plaisant, mais les risques à long terme sont bien plus importants : addiction, maladie du foie, cancers… L'OMS rappelle d'ailleurs qu'il n'existe pas de seuil de consommation sans risque pour la santé. Autrement dit, dès le premier verre, les risques augmentent pour la santé. Et on sait aujourd'hui que l'alcool est responsable de plus de 200 maladies et traumatismes (OMS).

L'alcool, c'est aussi :

- **La 1ère cause de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans ;**
- **La 2ème cause de mortalité évitable juste derrière le tabac.**

L'alcool fait pourtant partie intégrante de notre quotidien : le verre d'après match, l'apéro de fin de semaine, la bouteille de vin pendant le repas… La Tournée Minérale® est donc l'occasion idéale pour faire une pause et questionner sa propre consommation.

Arrêter l'alcool pendant 1 mois peut présenter plusieurs bienfaits : gain d'énergie, perte de poids, meilleur sommeil…

LE SAVIEZ-VOUS ? Environ 70% des participants déclarent ressentir **au moins un bienfait** suite à la Tournée Minérale® !

QUELQUES CLÉS À RETENIR…

►L'ÉLIMINATION DE L'ALCOOL DANS LE TEMPS

Savez-vous combien de temps il faut à votre corps pour éliminer l'alcool consommé au cours d'une soirée ?

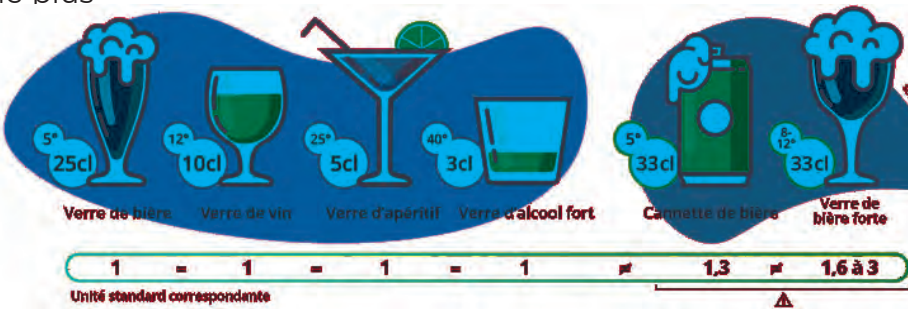
L'élimination de l'alcool est d'environ 0,1 à 0,15g/l par heure. Prenons l'exemple d'une soirée entre amis classique qui débute à 20h : vous prenez 2 apéritifs, puis 3 verres de vin durant le repas, et enfin vous terminez par un digestif vers 23h…

- Si vous êtes une femme : vous aurez éliminé l'alcool à 8h du matin le lendemain
- Si vous êtes un homme : vous aurez éliminé l'alcool à 5h30 du matin le lendemain

C'est long, non ? Sachez d'ailleurs qu'il n'existe aucun moyen d'accélérer la vitesse d'élimination de l'alcool, et surtout pas le café qui fait l'effet inverse !

►LA DOSE CONVENTIONNELLE D'ALCOOL ET SES ÉQUIVALENCES

Une unité d'alcool, c'est environ 10g d'alcool, soit :



Attention qu'une bière spéciale ou un Picon au vin blanc ne représentent donc pas une seule unité d'alcool !

Vie Sociale

►L'ALCOOL ET LES CALORIES



►COMMENT SAVOIR SI MA CONSOMMATION D'ALCOOL EST À RISQUE ?

Pour savoir si votre consommation d'alcool est à risque, vous pouvez répondre à ce test rapide et facile :

1. Quelle est la fréquence de votre consommation d'alcool ?



o Jamais (0 point)
o 1 fois/mois (1 point)
o 2 à 4 fois/mois (2 points)
o 2 à 3 fois/semaine (3 points)
o 4 fois/semaine (4 points)

2. Combien de verres contenant de l'alcool consommez-vous un jour typique où vous buvez ?

o 1 ou 2 (0 point)
o 3 ou 4 (1 point)
o 5 ou 6 (2 points)
o 7 à 9 (3 points)
o 10 ou plus (4 points)

3. Avec quelle fréquence buvez-vous six verres ou davantage lors d'une occasion particulière ?

o Jamais (0 point)
o Moins d'1 fois par mois (1 point)
o 1 fois/mois (2 points)
o 1 fois/semaine (3 points)
o Chaque jour ou presque (4 points)

Un score > à 4 chez l'homme et > à 3 chez la femme témoigne d'une consommation à risque pour votre santé. Parlez-en à votre professionnel de santé.

TRUCS ET ASTUCES POUR TENIR LE CAP

Tous ces chiffres vont ont convaincus et vous souhaitez vous lancer le défi, mais vous craignez de ne pas arriver au bout ? Pas de panique ! Voici quelques pistes pour vous aider à tenir bon :

- Préparez-vous mentalement à refuser un verre en société et à expliquer votre démarche ;
- Faites-vous plaisir autrement avec un loisir qui vous fait du bien ;
- Profitez de ce défi santé pour l'associer à une meilleure alimentation et une activité physique pour en ressentir tous les bienfaits ;
- Offrez-vous une récompense à la fin du parcours.

Mais la Tournée Minérale® ne doit pas être vue comme une punition : vous avez le droit de vous offrir un joker exceptionnellement, lors d'un anniversaire important par exemple, tant que celui-ci n'est pas récurrent ou trop intense.

ET APRÈS ?

Avec un peu de chance, le défi vous aura permis de diminuer votre consommation d'alcool à long terme et vous n'en boirez plus autant qu'avant. Si ce n'est pas le cas, nous pouvons toutefois vous encourager à garder ces quelques chiffres en tête : on conseille de ne pas dépasser dix unités d'alcool par semaine, en gardant au moins deux jours sans boire, et en ne dépassant pas quatre unités par occasion.

RECETTE DE MOCKTAIL

Voici une recette de mocktail qui épatera vos invités et que vous pourrez consommer comme délicieuse alternative aux boissons alcoolisées !

MOCKTAIL BORA BORA



Ingrédients :

► 10cl de jus d'ananas ;
► 6cl de jus de fruit de la passion ;
► 1cl de jus de citron ;
► 2cl de sirop de grenadine ;
► 1 tranche d'orange ou d'ananas pour la garniture.

Préparation :

1. Remplissez le shaker de glaçons et ajoutez-y un à tous les ingrédients.
2. Shakez le tout pendant 15 secondes er versez le mélange dans un verre en filtrant les glaçons.
3. Décorez votre verre avec une tranche d'ananas ou de citron.

SANTÉ !

Sources : grandestaddictions.org, tournee-minerale.be, Psynam, coupdepouce.com, villaschweppes.com

PUBLICITÉS





REJOIGNEZ
LE CONSEIL CULTUREL
DE VRESSE-SUR-SEMOIS !

Vous aimez la culture et souhaitez vous impliquer dans la vie culturelle locale ? Le Conseil Culturel de Vresse recherche des bénévoles passionnés pour enrichir son équipe !

Que vous soyez amateur de théâtre, de musique, d'arts plastiques, de patrimoine ou simplement curieux de découvrir l'envers du décor d'une programmation culturelle, votre aide sera précieuse.



EN TANT QUE BÉNÉVOLE, VOUS POURREZ :

- ☑ Participer à l'organisation d'événements et de spectacles
- ☑ Proposer des idées et contribuer à la programmation
- ☑ Aider à la communication et à la promotion des activités
- ☑ Soutenir l'équipe lors des événements (accueil, logistique, etc.)



Intéressé(e)? CONTACTEZ-NOUS

dès maintenant par email
c.culturel.vresse@gmail.com



VENEZ ADMIRER
LES LAVOIRS ET ABREUVOIRS
ANCIENS RESTAURÉS



S.I.

DES NOUVELLES DU **SYNDICAT D'INITIATIVES DE NAFRAITURE – ORCHIMONT**

Cette année, le Syndicat d'Initiatives de Nafraiture – Orchimont a tenu à améliorer les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année. Si ce n'était qu'un début, les nombreuses critiques positives et les encouragements reçus incitent le comité à poursuivre dans cet effort. Ça devrait donc être chose faite pour fin 2025.





Pour Noël, l'église de Nafraiture accueillait la très belle et très grande crèche de Mimie Poncelet. Et à cette occasion, le S.I. a organisé un concert de Noël avec les chorales Sympho'lie de Orchimont et la chorale de Sart-Custine ; une très belle prestation de ces deux chorales régionales qui ont ravi le nombreux public présent.



Le Syndicat tient à remercier Mimie Poncelet et son équipe ainsi que les 2 chorales.

Il tient aussi à remercier chaleureusement le comité des lavoirs, la commune et le personnel communal pour l'embellissement du lavoir de Hérisson. Si les travaux ne sont pas terminés, il est évident que c'est déjà une réussite.

LE S.I. VOUS INVITE À SES PROCHAINES MANIFESTATIONS :





Le 13 avril, marche Adeps, une belle occasion de découvrir les plus beaux coins de notre belle région ; il y en aura pour tous les goûts sur 5, 10, 15 ou 20 km. Vous ne pouvez pas marcher mais vous souhaitez passer un bon moment ! Venez déguster les excellentes canadas aux rousses ou les, tout aussi, succulentes croquettes de macaronis préparées par les « petites dames » d'Orchimont.

Le dernier week-end de novembre, soit le samedi 29 après-midi et le dimanche 30 jusqu'à 13h00, une première dans la région : une exposition de cartes postales anciennes des communes de Vresse-sur-Semois, Bièvre et Gedinne. Nous reviendrons plus tard sur cet évènement mais si vous êtes collectionneur et si vous êtes intéressé, vous êtes les bienvenus. Contactez Marc Robinet (0472 752 478) ou Dominique Leduc (0478 285 328), Francis Dion (0479 991290)

D'autres manifestations sont en cours de préparation mais nous ne pouvons tout vous dire aujourd'hui.

Vous disposez de quelques heures de temps libre ? Vous souhaitez vous investir et rejoindre ce syndicat d'initiative ! N'hésitez pas et contactez nous (voir ci-dessus) vous serez invité à notre prochaine réunion.

Livre

Présentation du livre
Un paysage créé pour le plaisir des yeux…
Peintres et touristes à Vresse et en Basse-Semois au dix-neuvième siècle

Le titre du livre, Un paysage créé pour le plaisir des yeux…, peut sembler énigmatique. En fait, ce sont les mots d'un journaliste bruxellois, Victor Joly, qui, vers 1850, a parcouru la Basse-Semois en compagnie d'un peintre hollandais, Martinus Kuytenbrouwer. Ensemble, ils ont réalisé un ouvrage prestigieux, intitulé Les Ardennes, dans lequel Joly invitait les randonneurs et les artistes citadins à se rendre dans la belle vallée de la Semois, où ils trouveraient, promettait-il, « un paysage créé pour le plaisir des yeux ».

Mais les excursionnistes et les peintres ne sont pas arrivés de sitôt, pour la bonne raison que le mauvais état du réseau routier en Basse-Semois rendait l'accès aux bourgs et villages de la contrée tout sauf facile. À titre d'exemple, le bourgmestre de Corbion, dans un rapport envoyé en 1856 au commissaire d'arrondissement, qualifiait l'état de certains chemins importants dans sa commune simplement de « monstrueux ». Ce n'est qu'après la réfection des vieux tcherraux défectueux, à partir de la fin des années 1850, après la construction de nouvelles routes avec des ponts sur la Semois et, surtout, après l'arrivée du chemin de fer jusqu'à Paliseul, Graide et Gedinne en 1880, suivie de la création de lignes de malles-poste d'abord et de trams vicinaux un peu plus tard, que les touristes et les artistes sont arrivés à Vresse et en Basse-Semois en nombres grandissants.

Le livre relate donc l'exploration de la Basse-Semois primitive au milieu du dix-neuvième siècle, le désenclavement de la région, les débuts du tourisme local avec l'ouverture de nouveaux hôtels et l'arrivée des premiers peintres, comme le déjà nommé Martinus Kuytenbrouwer, mais aussi la Comtesse Marie de Flandre et Léon Frederic, pour ne citer que les plus connus.

Bref, l'ouvrage permet de découvrir – grâce à de nombreux témoignages, récits et illustrations – l'histoire touristique et picturale de Vresse et de la Basse-Semois au temps de nos arrière-arrière-grands-parents.

Le livre (grand format, 102 pages) sera disponible au Centre d'Art et au Centre Touristique et Culturel de Vresse à partir de ce 4 avril, au prix de 20 euros.

Guy Janssens



Solitude sur la Semoy, gravure sur bois de Martinus Kuytenbrouwer, dans Les Ardennes II, 125 (1857).

LES EXPOSITIONS DE LA GLYCINE

BIEN LE BONJOUR CHERS AMIS DE L'ART !

Cette année, la Glycine ouvre ses portes aux artistes dès le mois de mars. Cela signifie que l'exposition d'ensemble de photographie est reportée au mois de décembre, donc pas de panique si vous n'avez pas reçu votre invitation.

Les artistes seront présentés lors des vernissages par Monsieur Jean-Pierre Lambot, Commissaire Général au Tourisme honoraire. Nous vous attendons nombreux pour passer un moment culturel et convivial.

Voici une présentation des artistes que nous attendons ces prochains mois.

LISE DINEUR PHOTOGRAPHE

EXPOSITION du 1 au 30 mars 2025
VERNISSAGE le 2 mars 2025 à 11h30

Lise Dineur est une artiste belge habitant en forêt de Saint-Hubert. Après une formation artistique en tant que comédienne à l'Institut des Arts de Diffusion (IAD), c'est aujourd'hui à travers le conte et le dessin numérique qu'elle exprime sa pleine personnalité. La Nature est par essence au cœur de sa créativité et sa plus grande source d'inspiration.

Lise Dineur se plonge dans l'univers du dessin numérique en octobre 2020, un domaine jusque-là inconnu, tout comme le dessin en général, n'ayant suivi aucune formation. Cette découverte s'est révélée être une véritable révélation. Avec un téléphone Samsung et son doigt en guise de pinceau, elle a commencé à expérimenter, traçant des lignes intuitives sur des photographies. Depuis, son parcours a évolué : elle utilise désormais une tablette et un crayon numérique, tout en conservant cette approche spontanée et instinctive qui caractérise son travail.



Elle a nommé mon travail « ORENDA ». « ORENDA » est bien plus qu'un nom. Ce mot emprunté à la tradition Sénécas, évoque l'écoute intérieure, la maison du cœur, là où réside l'Éternelle Flamme d'Amour. Entrer dans le silence et écouter les messages toujours présents de la nature... C'est dans le silence de la Nature, dans le souffle du vent ou le craquement des feuilles, dans la forêt ou au bord d'un chemin, que l'on peut capter l'âme du monde.

Culture & Patrimoine

Dans la tradition Seneca, entrer dans le silence est appelé « Tiyoweh », ce qui se traduit par tranquillité. Lorsqu'une personne peut parvenir à ce calme et entendre la voix possible à l'intérieur, elle a le potentiel pour réaliser sa « plénitude » personnelle, car elle a accès à la voix de sa vérité intérieure.

« Je goûte et accède à cette tranquillité et cette écoute intérieure lorsque je marche en pleine Nature, en forêt. La Nature est pour moi comme un immense chant poétique... elle me captive et m'inspire... comme un doux murmure...

Marcher et saisir ces instants, c'est aussi aller à la rencontre de moi-même. La Nature me parle et me raconte un tas d'histoires. Elle n'est pas seulement quelque chose qui nous environne... nous sommes reliés à elle. La Nature est en nous ».

ORENDA, c'est une invitation à ouvrir les yeux et le cœur pour écouter les murmures, pour voir ce qui existe, pour voir la vie qui respire en nous et tout autour de nous.

Et dans le silence des couleurs, il existe une infinie d'histoires à raconter...



LE VICINAL
100 ANS DE LA LIGNE BOUILLON - PUSSEMANGE

EXPOSITION du 4 au 30 avril 2025

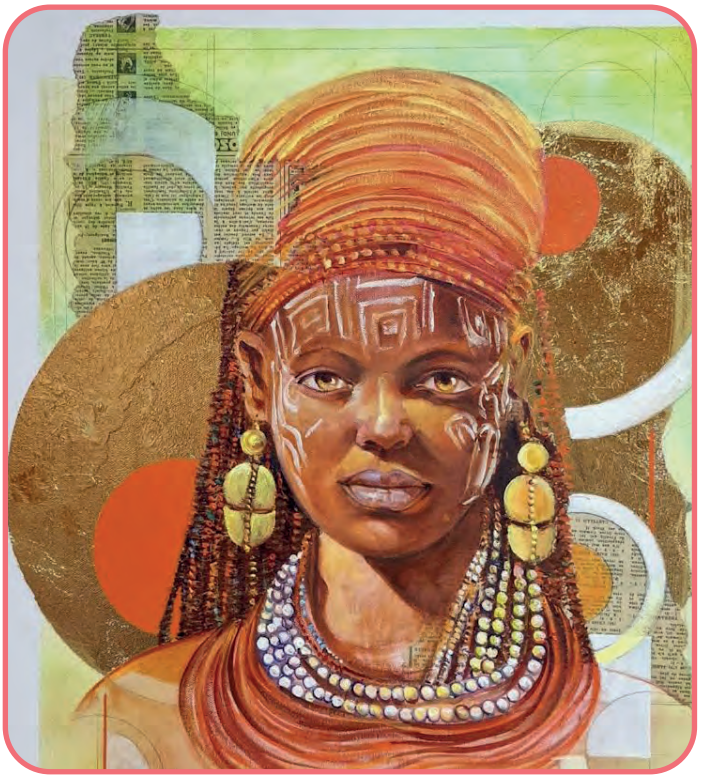
VERNISSAGE le 5 avril 2025 à 16h00

Découvrez tous les détails de notre première exposition thématique d'ensemble en page 50.

HENNUYER
COLLECTIF DE PEINTRES

EXPOSITION du 2 au 29 mai 2025

VERNISSAGE le 11 mai 2025 à 11h30



Une exposition de peintures est un moment important pour les artistes. Elle offre au public l'occasion de découvrir leurs créations les plus récentes et de partager leurs imaginaires et sensibilités, exprimés à travers diverses techniques : huiles, acryliques et techniques mixtes.

Une quinzaine d'artistes hennuyers vous plongeront dans un tourbillon de créativité et de talent, avec des thèmes aussi variés que le paysage, le portrait et l'abstraction. L'objectif de ce collectif est de permettre à chaque artiste de rencontrer le public au-delà de son cercle habituel de connaissances.

Le public aura également la possibilité de désigner un lauréat en participant au concours organisé durant cette manifestation artistique.

Cette exposition s'inscrit dans la continuité d'événements précédents qui se sont tenus à Valenciennes, Douai, Charleville-Mézières, Saint-Valery et Wavre, et promet de séduire amateurs d'art et curieux.

EXPO THÉMATIQUE

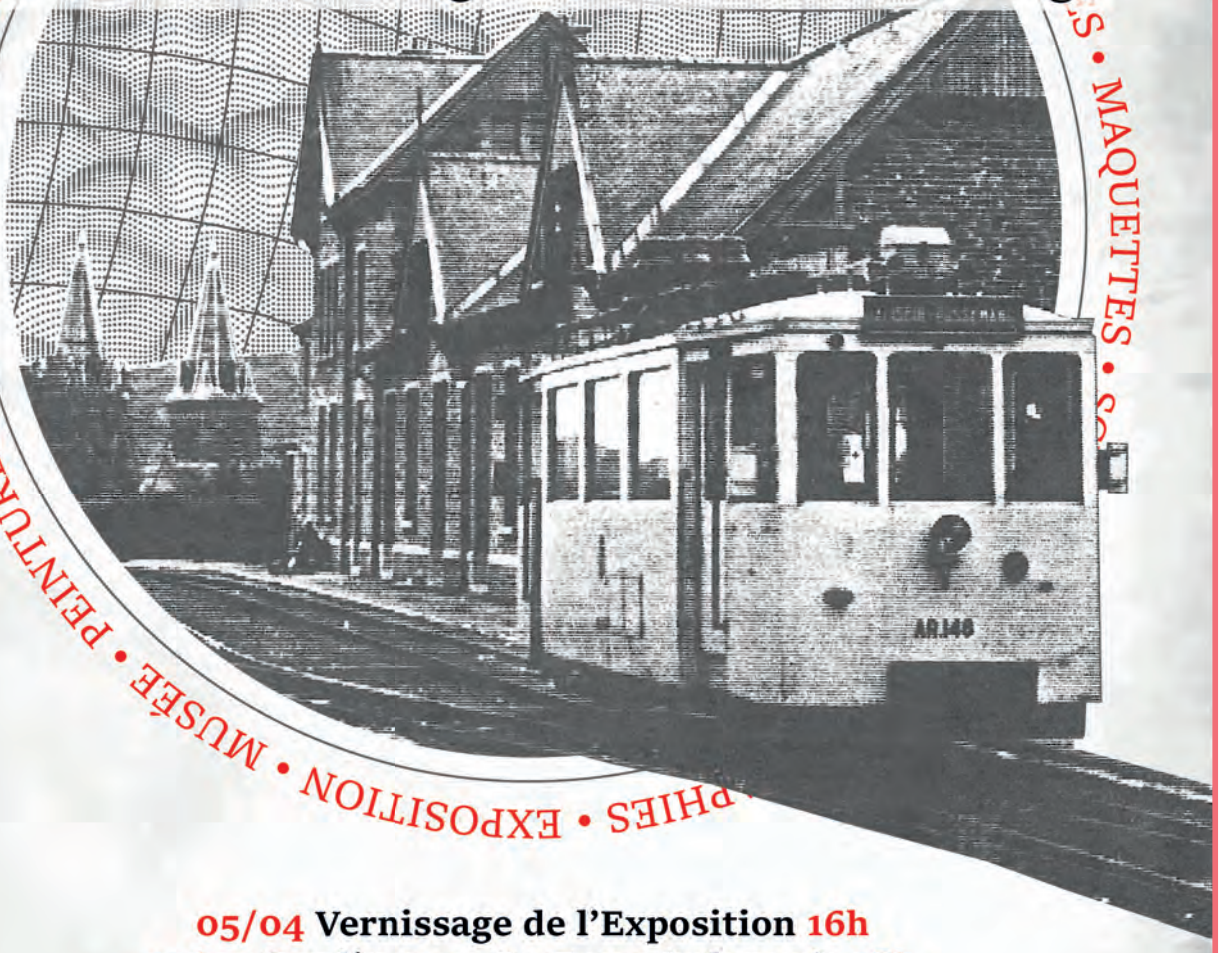
VRESSE-SUR-SEMOIS

04-29 AVRIL

PHOTOGRAPHIES • EXPOSITION • MUSÉE • MAQUETTES • SCULPTURES • PEINTURES • MUSÉE • EXPOSITION • PHOTOGRAPHIES

LE VICINAL

Les 100 ans de la ligne Bouillon-Pussemange



05/04 Vernissage de l'Exposition **16h**
12/04 Conférence : Le Tram Ardennais **18h**
12/04 Atelier Peinture pour les enfants **10h à 12h**
19/04 Balade Guidée Véhiculée **14h à 18h**
27/04 Balade Guidée Pédestre **10h30**

Infos et inscriptions :
061/29.28.27 - ctc.vresse@gmail.com

Galerie «La Glycine»
Rue Albert Raty, 83
5550 Vresse-sur-Semois

EXPO THÉMATIQUE

Dans le cadre de la première édition de « L'exposition thématique d'ensemble de la Glycine », le Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois, la commune de Vresse-sur-Semois et la Glycine célèbrent cette année les 100 ans de l'arrivée de la ligne de tram reliant Bouillon et Pussemange.

Cette exposition thématique remplace « L'exposition d'ensemble de peintures », créée par Robert Grimonpont et Christelle Gillet. Elle aura duré 15 ans (2009-2024) et aura permis la valorisation Vresse en tant que destination artistique atypique en permettant a plus de 200 artistes différents d'exposer.

Cette nouvelle formule permet de mettre en avant le patrimoine culturel et artistique de Vresse en mêlant une exposition de peintures et de sculptures à une exposition sur un thème propre à la région.

Cette année le thème mit à l'honneur est « Le Vicinal ».

De nombreuses activités seront organisées lors de ce mois d'exposition afin de faire profiter chaque génération du plaisir d'apprendre.

5 avril 2025 à 16h : Vernissage de l'Exposition

Présentation de l'exposition de peintures par Monsieur Jean-Pierre Lambot, Commissaire Général au Tourisme honoraire.

Présence des autorités locales et verre de l'amitié.

12 avril 2025 de 10h à 12h : Atelier Peinture pour les enfants

Pour les enfants de 3 à 12 ans.

Visite de l'exposition et atelier de peinture.

Inscription obligatoire : 061/29.28.27 - ctc.vresse@gmail.com

12 avril 2025 à 18h : Conférence : Le Tram Ardennais

Par Etienne Monnier accompagné de Roger Nicolas

« Le vicinal régional, son histoire et ses anecdotes. »

Inscription souhaitée : 061/29.28.27 - ctc.vresse@gmail.com

19 avril 2025 de 14h à 18h : Balade Guidée Véhiculée

Guide : Etienne Monnier

Départ à 14h devant la Glycine.

Visite en bus de différents points vicinaux de la commune.

Inscription obligatoire : 061/29.28.27 - ctc.vresse@gmail.com

27 avril 2025 à 10h30 : Balade Guidée Pédestre

Guide : Etienne Monnier

Départ à 10h30 à la Gare d'Orchimont.

Balade le long des anciennes voies, arrêt à la Salle de Nafraiture pour un bol de soupe.

Frais de participation à régler sur place : 3€

Inscription obligatoire : 061/29.28.27 - ctc.vresse@gmail.com



Centre d'interprétation d'art

Chaque hiver, comme il est de coutume, le Centre d'Interprétation d'art de l'école de Vresse ferme ses portes temporairement. Cette période est mise à profit pour rencontrer les artistes et préparer les futures expositions, vérifier l'état de conservation des collections, peaufiner l'inventaire, et tant de choses que la saison touristique ne nous laisse pas le temps de réaliser.

Cette année, l'équipe à même retroussé ses manches pour donner un bon coup de peinture sur les murs qui accueillent notre cher Léon Frederic et son « Viatique à la paralytique ».



Ne nous croyez pas sur parole, il faudra venir le voir : cette nouvelle couleur lui souffle un vent de fraicheur !

Savez-vous que le Centre peut cependant accueillir les groupes sur demande durant cette période ?

Alors profitez-en pour emmener votre famille et, pourquoi pas, bénéficier d'une visite guidée !

En 2025, le Centre d'Art vous promet encore de belles découvertes artistiques avec, pour commencer, l'œuvre de Georges Strale. Peut-être vous souvenez-vous de lui, occupé à peindre notre superbe église de Pussemange dans les années 80? Bien qu'il ait consacré une importante partie de sa production à des œuvres abstraites, c'est son œuvre figurative que nous allons partager avec vous, du 5 avril au 15 juin. Vous craquerez sans aucun doute sur ses aquarelles qui traduisent sa vision vibrante de nos villages.

C'est ensuite un artiste français qui nous fera le plaisir, et l'honneur, de prendre place aux cimaises, du 21 juin au 31 août. Il s'agit de Jean-Jacques Rossbach, un artiste contemporain de renommée internationale. Après avoir exposé en Suède, aux États-Unis, en Allemagne, en France ou en Norvège, il se dit chanceux de poser enfin ses châssis à Vresse-sur-Semois. Son œuvre abstraite, enivrée de couleurs, stimulera votre imaginaire. Ses tableaux, parfois immenses, vous transporteront dans un univers moderne et rebelle.

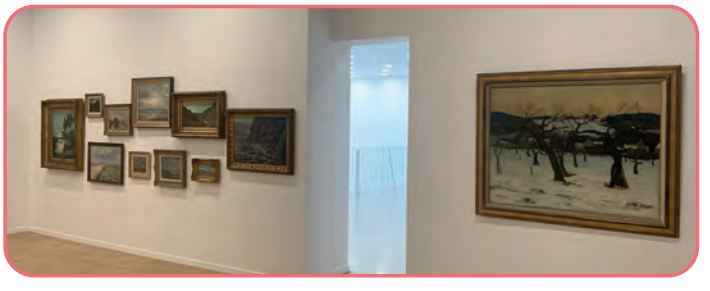
Enfin, du 6 septembre au 16 novembre, vous redécouvrirez le travail de Jacques Chaidron, l'un de ces nombreux artistes de talent dont on parle trop peu. En 1981, le critique d'art Stéphane Rey lui consacrait pourtant une importante monographie ! Son œuvre abstraite est faite de lignes et de courbes. Elle est vive et spontanée et a de très forts liens avec la nature comme le laissent penser les intitulés de ses tableaux « Soleil levant », « Éclosion » ou « Magna ».







Du côté de la collection permanente, c'est un paysage de Henri Spitsaert qui sort des réserves. Ce nom ne vous dit rien ? Vous pouvez notamment le retrouver au Musée des Beaux-Arts de Charleroi aux côtés d'autres excellents peintre paysagistes comme James Ensor ou Gustave Courbet.



Pour ne rien manquer de nos évènements, pensez à vous inscrire via notre site ou suivez-nous sur facebook

www.fondation-chaidron.be

Les lueurs de l'exil.

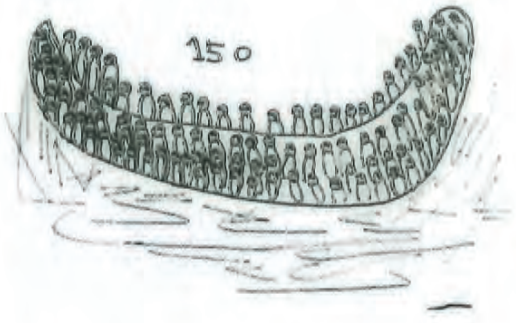
CHERCHE DES VOIX / BAS Mezzo Alti

Chœur à cœurs

Carnet de route pour un chemin musical entre exil, révolte, amour et liberté.

Chœur à cœurs.be





RÉPÉTITIONS :

LES MERCREDIS 18 à 20

CC BIÈVRE - B

Projet de chœur nomade.

Porteur de projet :

Joelle Waterschoot,

watjoelle@gmail.com

0477/36/48/15

++ 32





++32 475503135

CO-VOITURAGE POSSIBLE

À PARTIR DE VRESSE, Membre, Alle

Avec le soutien du centre culturel de Bièvre
2024/2025

MANIFESTATIONS 2025

MARS – AVRIL – MAI - JUIN

Agenda complet disponible sur www.vresse-sur-semois.be

Agenda des 8 communes du Pays de Bouillon sur www.paysdebouillon.be/agenda

RÉCURRENTES

- **Bohan – Stage, atelier et démonstration de poterie** uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du Vieux Moulin 130A
 CONTACT : 0485/18.99.78 – carlchantrie@hotmail.com
- **Bohan – Méditation et la pleine conscience.** Toutes les semaines, 5 euros par activité, Mercredi 9h, 11h, 17h. Dimanche 10h. Rue Du Herdier 161
 CONTACT : 0494821805
- **Orchimont – Cours de yoga.** Tous les jeudis de 8h30 à9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séance
 CONTACT : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- **Vresse – Cours de gymnastique adaptée** le mardi de 10h à 11h pour les aînés
 CONTACT : 061/21.04.32 – 0486/06.53.15
- **Balades nature Guidées et contées** sur demande (bilingue possible)
 CONTACT : Eric Vincent - 0497 05 78 54 - semoisnature@gmail.com – site web : semoisnature.be
- **BOHAN – Stage, atelier et démonstration de poterie :** uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du Vieux Moulin 130A.
 CONTACT : 0485 18 99 78 – carlchantrie@hotmail.com
- **VRESSE – Marché du terroir :** tous les 3e vendredi du mois d'avril à octobre. De 17h00 à 20h00.
 CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38
- **BOHAN – Méditation et la pleine conscience :** toutes les semaines, 5 €/activité, mercredi 9h, 11h, 17h. dimanche 10h. Rue Du Herdier 161.
 CONTACT : 0494 82 18 05
- **ORCHIMONT – Cours de yoga :** Tous les jeudis de 8h30 à 9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances.
 CONTACT : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477 26 27 19
- **VRESSE – Cours de gymnastique adaptée pour les aînés** le mardi de 10h à 11h.
 CONTACT : 061 21 04 32 – 0486 06 53 15
- **Balades nature Guidées et contées** sur demande (bilingue FR-NDLS possible).
 CONTACT : Éric Vincent - 0497 05 78 54 - semoisnature@gmail.com – site web : www.semoisnature.be
- **VRESSE – Repair-café de Vresse-sur-Semois :** chaque 3e samedi du mois, de 9h00 à 12h00, venez faire réparer vos objets gratuitement. Rendez-vous à la salle du conseil communal ou à la salle du terroir de la Glycine.
 CONTACT : 0474 12 33 76 - anais.lambot@vresse-sur-semois.be
- **VRESSE – Club de lecture de la bibliothèque de Vresse:** tous les 3e mardis du mois, la bibliothèque de Vresse organise son club de lecture. Dès 19h30 à la bibliothèque de Vresse. Entrée libre. **TEMPORAIREMENT ARRÊTÉ**
 CONTACT : 0472 48 43 04
- **VRESSE – Thema-avond rond Mentaal Welzijn :** elke laatste dinsdag vd maand, van 19u tot 21u. Inschrijving verplicht. 20€ per avond.
 CONTACT : info@metamorfose.coach



MARS

- **22-03-25 – VRESSE : Opération Bewapp "Grand Nettoyage" 2025 :** cette année encore la Commune de Vresse-sur-Semois s'associe au Grand Nettoyage Bewapp.
 CONTACT : valentine.theret@vresse-sur-semois.be – 0486 06 52 05

- **22-03-25 – VRESSE : Spectacle "Dans les méandres" :** une veillée contée pour vous embarquer dans les méandres de la Semois avec la Compagnie Les Oiseaux Pas Sages. En partenariat avec le Parc National de la Vallée de la Semois. Église de Laforêt, 20h00, 12€ à régler sur place.
 CONTACT : inscriptions via 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

- **23-03-25 – VRESSE : Après-midi spécial "Conte" :** 16h00 à la salle d'exposition de la Glycine, par Lise Dineur.
 CONTACT : 061 29 28 27

- **23-03-25 – VRESSE : Marche ADEPS du syndicat Vresse-Membre-Laforêt :** dès 8h00 du matin, Marche ADEPS en partance de la salle du terroir de la Glycine. 5-10-15-20km. Bar et petite restauration. Participation libre.
 CONTACT : si.vml5550@gmail.com

- **26-03-25 – LAFORÊT :** Gestion à la réserve naturelle « Le Gravier » à Laforêt : dans le cadre des journées wallonnes de l'eau, nettoyage annuel des berges de la Semois, rendez-vous à l'église de Laforêt, gratuit.
 CONTACT : Peter HENDRICKX – 0471 53 18 85 - peter_hendrickx@belgacom.net



- **29-03-25 – ALLE : Vide-dressing d'été à Alle-sur-Semois :** de 09h00 à 16h00 : Vente de seconde main à la salle des fêtes de Alle-sur-Semois. CONTACT : HANCHIR Sophie – 0475 35 73 70

- **28/03/25 - 30/03/25 – BOHAN : « Road & River** - 2 jours d'expédition en van à Bohan ». CONTACT : https://www.facebook.com/events/1035133038298415

Avril

- **04-04-25 – VRESSE : Vernissage de l'exposition "Georges Strale" :** vernissage au Centre d'Interprétation d'Art de Vresse. Entrée libre. CONTACT : 061 58 92 99 info@fondation-chaidron.be

- **05-04-25 – VRESSE : Vernissage de l'exposition thématique d'ensemble :** "le vicinal à Vresse-sur-Semois". 16h00 : vernissage de l'exposition thématique d'ensemble de la Glycine 2025, entrée libre. CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

- **05-04-25 – BOHAN : Randonnée Quad de Bohan :** randonnée en quad du Syndicat d'Initiative de Bohan. Départ à 8h00. Tous les véhicules participants doivent avoir quitté le domaine forestier pour 17h00. CONTACT : syndicatinitiativedebohan@gmail.com

- **05-04-25 – BOHAN : Faune et Packraft à Bohan :** une randonnée de 7 km sur les traces des animaux de nos forêts guidée par Clémence PLUMIER. Une descente en packraft de 9 km. 75€/personne. CONTACT : lessauvageonnes@hotmail.com - https://www.lessauvageonnes.be/

- **05-04-25 – SUGNY : Stage de trompes de chasses :** de 8h00 à 18h30, stage de trompes de chasse au pavillon de chasse de Sugny. CONTACT : Julien TITEUX – 0473 82 05 62

- **06-04-25 – BOHAN : Packraft Raid - trail et packraft « Semois edition » :** de 09h00 à 18h00 : journée packraft et trail sur la Semois. +20km trail et packraft. CONTACT : www.packraft.be

- **06-04-25 – LAFORÊT : Trail de la Sainte-Agathe :** course - trail de la Sainte-Agathe par l'ASBL l'Ardennaise. Parcours de 10, 15, 25 et 35km à travers bois (avec ravitaillement). Buvette et petite restauration. Départ de l'école de Laforêt. Payant. CONTACT : ASBL l'Ardennaise +32 472 89 26 67 - asbllaforet@skynet.be

- **12-04-25 – VRESSE : Atelier de peinture de la Glycine :** pour les enfants de 3 à 12 ans. Visite de l'exposition en cours et atelier de peinture. Inscription obligatoire. CONTACT : 061 29 28 27 - ctc.vresse@gmail.com

- **12-04-25 – VRESSE : Conférence "100 ans du tram vicinal à Vresse" :** conférence au Centre Touristique et Culturel de Vresse portant sur les différents thèmes entourant les 100 ans de l'arrivée du vicinal dans la commune de Vresse-sur-Semois. Dès 18h00, gratuit, présentée par E. Monnier et R. Nicolas. CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

- **13-04-25 – ORCHIMONT : Marche ADEPS :** marche du Syndicat d'Initiative Nafraiture-Orchimont. Rendez-vous à Orchimont, le dimanche 13 avril 2025, 5-10-15-20 km. CONTACT : +32 472 75 24 78 - https://www.si-nafraiture-orchimont.be/

- **18-04-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :** marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Chasse aux œufs". CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38

- **19-04-25 – VRESSE : Balade Guidée Véhiculée « 100 ans de Vicinal » :** guidée par Etienne Monnier. Départ à 14h devant la Glycine. Visite en bus de différents points vicinaux de la commune. Inscription obligatoire. CONTACT : 061/29.28.27 - ctc.vresse@gmail.com

- **19-04-25 – SUGNY : Grand Feu de Sugny :** allumage du Grand Feu à 20h00 suivi d'un bal. Petite restauration. Rdv au terrain de football de Sugny. Le 18 avril : soirée Beer-Pong. CONTACT : P. Gérard - 0033 641 37 53 42

- **21-04-25 – SUGNY : Souper du village :** ramassage des œufs et omelette. De 18h00 à 03h00 : Souper de Sugny. Place St-Martin : salle de l'Enclave. Repas et soirée animée par la Jeunesse. CONTACT : CRUL Elie – 0478 82 05 27

- **26-04-25 – LAFORÊT - GROS-FAYS : Rando-découverte guidée du Grand Tour des Plus Beaux Villages de Wallonie :** rando-découverte guidée du Grand Tour des PBVW par les GR reliant Laforêt à Gros-Fays (9,5 km). Présence d'une exposition « Les Plus Beaux Villages de la Terre » à Laforêt, durant le mois d'avril et de mai. CONTACT : 061 29 20 92

- **27-04-25 – NAFRAITURE : Balade Guidée Pédestre « 100 ans de Vicinal » :** guidée par Etienne Monnier. Départ à 10h30 à la Gare d'Orchimont. Balade le long des anciennes voies, arrêt à la Salle de Nafraiture pour un bol de soupe. Frais de participation à régler sur place : 3€ - Inscription obligatoire. CONTACT : 061 29 28 27 - ctc.vresse@gmail.com

- **04/04/2025 - 29/04/25 – VRESSE : Exposition thématique d'ensemble : « le vicinal à Vresse-sur-Semois » :** Exposition thématique d'ensemble de la Glycine 2025 "le Vicinal à Vresse-sur-Semois" à la salle du terroir. CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be



- **05/04/25 - 15/06/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Georges Strale :** collection Verbaet : 1 salle dédiée à Georges Strale, vernissage le 4 avril 2025 au CIA. CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

MAI

- **02/05/25 - 29/05/25 – VRESSE : Exposition de la Glycine :** exposition de Jean-Paul Beugnies accompagné de plusieurs artistes. Entrée libre. Vernissage le 04 mai 2025 à la Glycine. CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be
- **02/05/25 - 03/05/25 – VRESSE : Ardenne Rally Festival :** rallye historique automobile, départ de Vresse-sur-Semois. CONTACT : https://ardennerallyfestival.be/ - info@ardennerallyfestival.be
- **04-05-25 – PUSSEMANGE : Vide-grenier de Pussemange - 3e édition :** les emplacements sont gratuits. Présence de près de 70 exposants. Blind-test. Restauration sur place. CONTACT : 0497 99 95 91 - frelouha@gmail.com
- **10-05-25 – BOHAN-MEMBRE : Le Trail du Jambon 2025 :** inscriptions ouvertes. 42, 33 et 23 km avec une fin de parcours technique au sein de la réserve naturelle du Sautou. Pas de traversée de Semois. Le traditionnel repas BBQ est toujours présent uniquement sur réservation. Infos via www.traildujambon.run CONTACT : https://traildujambonrun.wordpress.com/contact/ - traildujambon@gmail.com
- **10/05/25-11/05/25 – BOHAN : Brocante et Vide-grenier au bord de la Semois :** de 06h00 à 18h00, brocante et vide-grenier au bord de la Semois à Bohan. CONTACT : syndicatinitiativedebohan@gmail.com - Boucherie A. Müller - 061 50 05 55
- **16-05-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :** marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Marché du printemps". CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38
- **17/05/25 - 18/05/25 – BOHAN : Week-end packraft & cuisine de sauvages :** une journée d'aventure entre randonnée en descente en packraft. Ouverture : du 17 mai 2025 au 18 mai 2025 de 10h00 à 11h00. CONTACT : lessauvageonnes@hotmail.com - https://www.lessauvageonnes.be/
- **25-05-25 – CHAIRIERE : Balade ornithologique oiseaux chanteurs à Chairière :** de 08h00 à 12h00, rendez-vous à la Réserve du Bois sous les Granges, 21 rue Saint Walfroid à 5550 Chairière. Jumelles obligatoires. CONTACT : 0473 99 89 39 - phildury1@gmail.com
- **25-05-25 – VRESSE : Concentration de Vespa et balade en Vespa et Lambretta :** dès 9h00 à Vresse-sur-Semois. Par le Comité "Bien vivre à Vresse". Concentration et balade en Vespa et Lambretta. Accueil de 9h00 à 10h00 à la Maison Communale de Vresse. Inscription au plus tard le 21-05-25. CONTACT : 0471 83 98 80 - horiondada@hotmail.com
- **29-05-25 – NAFRAITURE : Brocante de l'Ascension :** traditionnelle brocante de l'Ascension à Nafraiture, dès 6h00 sur la place du village. CONTACT : https://www.facebook.com/JeunessedeNafraiture
- **05/04/25 - 15/06/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Georges Strale :** collection Verbaet : 1 salle dédiée à Georges Strale, vernissage le 4 avril 2025 au CIA. CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

JUIN

- **30/05/25 - 26/06/25 VRESSE Exposition de la Glycine :** exposition de Katty Campinne. Entrée libre. Vernissage le 01 juin 2025 à la Glycine. CONTACT : 061 29 28 27 - info@visitvressesursemois.be
- **08-06-25 – LAFORET : Marche ADEPS :** marche ADEPS de l'ASBL l'Ardennaise au départ de Laforêt. CONTACT : ASBL l'Ardennaise +32 472 89 26 67 - asbllaforet@skynet.be
- **08-06-25 – VRESSE : Vresse-Village-d'Arts :** journée dédiée aux arts dans les rues du village de Vresse-sur-Semois. Inscriptions ouvertes, artistes amateurs et professionnels. CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be
- **15-06-25 – ALLE : Course de côte :** course de côte à Alle-sur-Semois, organisée par Promo Racing. CONTACT : https://www.promoracing.be/
- **20-06-25 – VRESSE : Le Marché du Terroir à Vresse :** marché des producteurs locaux dès 17h00 et jusqu'à 20h00 à l'Espace Cognaut. Thème "Fête de la musique". CONTACT : 0472 56 58 56 – 061 46 58 38

- **20-06-25 – VRESSE : Vernissage de l'exposition « Jean-Jacques Rossbach » au Centre d'Interprétation d'Art :** 18h30 - vernissage de l'exposition dédiée à Jean-Jacques Rossbach. CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

- **21-06-25 – VRESSE : Fête de la Musique à Vresse :** traditionnelle fête de la musique du Conseil Culturel de Vresse. Groupes et musiciens amateurs et professionnels. CONTACT : 061 29 28 27 info@visitvressesursemois.be

- **05/04/25 - 15/06/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Georges Strale :** collection Verbaet : 1 salle dédiée à Georges Strale, vernissage le 04 avril 2025 au CIA. CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be

- **21/6/25 - 31/8/25 – VRESSE : Exposition du Centre d'Interprétation d'Art dédiée à Jean-Jacques Rossbach :** exposition au rez-de-chaussée, vernissage le 20 juin 2025 au CIA. CONTACT : 061 58 92 99 - info@fondation-chaidron.be - www.fondation-chaidron.be



Divertissement

Mots croisés

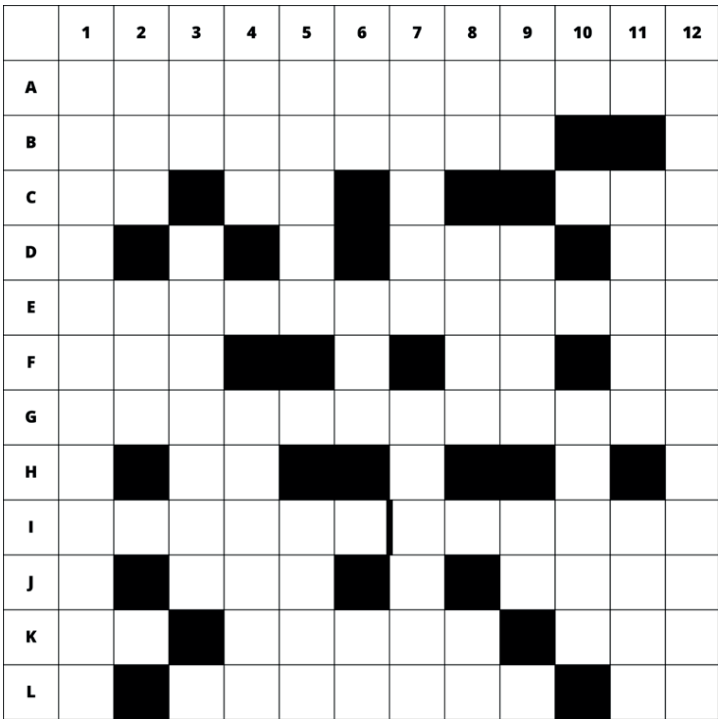
Mots croisés du 1er trimestre 2025 (proposés par Marcel Tellier)

Horizontalement

A. Intrigue
B. Resplendiraient
C. Allez phonétiquement – Indique le lieu – Lieu de paix
D. Belle plume d'Amérique – Fin de verbe
E. Action chaleureuse
F. Refus – Marche – Précède joint
G. Pâtes
H. Double voyelle
I. Héros de Gogol
J. Entre deux âges – Pygmée
K. Ce fut une ruée – Désignées – A table
L. Sécher - Négation

Verticalement

1. Approvisionnement
2. Récipient – Tout en plumes
3. Mépris – Marchera le long
4. Surface - Meneur
5. Ecarté – Souvent seul
6. Deux voyelles – Maria - Habitude
7. Mortel – Mobiliers
8. Première fête – Qualifie céleri - Pronominal
9. Phonétiquement bu – Relatif à l'anus – Début d'une série
10. Fleur printanière
11. Parente – Va avec être
12. En rapport du 1 vertical



A RENVOYER À :
Maison du tourisme
rue Albert Raty 83
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour le 21 mai 2025 au plus tard.

Merci de mentionner **«Mots croisés»** sur votre enveloppe.

NOM:

Prénom:

Adresse:

La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photochopies ne seront pas acceptées).

GAGNANTS DES MOTS CROISÉS DU 4ÈME TRIMESTRE 2024

SUR 28 GRILLES RENTRÉES, VOICI LE NOM DES TROIS GAGNANTS :

MICHEL HUYGENS DE BOHAN
ROBERT DION DE ORCHIMONT
YVES NICAISE DE CARLSBOURG

VOTRE LOT EST À RETIRER AU CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL DE VRESSE-SUR-SEMOIS POUR LE 21 MAI 2025 AU PLUS TARD.

FÉLICITATIONS À TOUS !

VRESSE VILLAGE D'ARTS

+ DE 50 ARTISTES DANS LES RUES DE VRESSE



ANIMATION

RESTAURATION

EXPOSITIONS

8 JUIN 2025

Vous êtes artiste peintre, photographe, sculpteur, dessinateur... ?
Inscrivez-vous !

INFOS ET INSCRIPTIONS
061/29.28.27

PUBLICITÉS